

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BRUNO BERGERON, président
Mme DANIELLE CASARA, commissaire
M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire
Mme STÉFANIE WELLS, secrétaire-analyste
M. OLIVIER RINFRET, analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR DES FAUBOURGS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 10 avril 2019, 19 h
Écomusée du fier monde
2050, rue Amherst
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019.....	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. Yves Chartrand, Mme Imane Allam, Centre-Sud Debout !	2
Mme Marie Bourbeau, Mme Marie-Christine Dubuc, Coalition pour la promenade au Pied-du-Courant.....	18
M. René Binette, Écomusée du fier monde.....	29
M. Denis Plante, Mme Lucie Dufour, Coopérative d'habitation Val Perché.....	37
M. Simon-Pierre Giroux, M. Martin Galarneau, TGTA	46
M. Dinu Bumbaru, Héritage Montréal	57
M. Louis Caudron, citoyen.....	74

MOT DE LA FIN	78
---------------------	----

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir. Nous allons rouvrir notre séance d'audition des opinions. Nous avons été là hier soir. On est là depuis tout l'après-midi. Alors, maintenant on va recevoir huit groupes ou personnes ce soir.

10 Donc, je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'auditions des opinions de l'Office de consultation de Montréal qui porte sur l'avenir du secteur des Faubourgs et qui comprend une partie importante du territoire du Centre-Sud dans l'arrondissement Ville-Marie.

15 Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Ollivier m'a confié la présidence de cette commission et pour laquelle je suis appuyé par les commissaires, madame Danielle Casara, qui est ici à ma gauche, et monsieur Christian Giguère qui est ici, à ma droite. À mon extrême droite, vous avez ici les analystes, madame Stéfanie Wells qui est analyste et secrétaire de commission et monsieur Olivier Rinfret qui agit à titre d'analyste.

20 Alors, comme tous les événements de l'Office, la soirée de ce soir est aussi sténographiée par madame Cindy Lavertu qui est ici et notre préposé au son, monsieur François Bérard est ici. Donc, vous êtes les bienvenues.

25 La commission appellerait monsieur Yves Chartrand du Centre-Sud Debout.

M. YVES CHARTRAND :

30 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

35 Bonsoir, Monsieur. Bonsoir, Madame. On a eu un petit peu de difficulté cet après-midi c'est que, ce qu'on dit aux gens c'est qu'on a lu entièrement tous vos mémoires. Donc si vous voulez nous laisser le temps de vous poser des questions, bien comme on a 20 minutes chacun, ce serait gentil de nous laisser un petit peu de place si vous décidez de lire votre mémoire là, c'est correct. Mais laissez-nous un petit 10 minutes pour qu'on puisse avoir l'occasion de vous poser des questions. Parce comme on les a lus, on a beaucoup de questions.

40

Mme IMANE ALLAM :

D'accord.

45

LE PRÉSIDENT :

Alors j'attends.

50

M. YVES CHARTRAND :

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

55

Bonsoir Monsieur.

M. YVES CHARTRAND :

Merci de nous recevoir.

60

LE PRÉSIDENT :

Vous voulez vous nommer?

65 **M. YVES CHARTRAND :**

Oui, Yves Chartrand.

LE PRÉSIDENT :

70 Et Madame?

Mme IMANE ALLAM :

75 Imane Allam.

LE PRÉSIDENT :

80 D'accord, merci. C'est pour notre, parce que dans les notes sténographiées les noms des personnes doivent apparaître donc, c'est pour ça qu'on vous demande de vous renommer. Bonsoir Monsieur.

M. YVES CHARTRAND :

85 Bonsoir. Alors on ne vous lira pas notre mémoire au complet parce que ce serait trop long et trop plate pour l'assistance, ce serait pénible. Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a gardé un certain nombre d'idées qu'on appelle des idées fortes de notre mémoire, c'est le message principal qu'on veut envoyer à l'arrondissement, par le biais de l'Office. Et après le résumé que je vais faire, Iman va faire un témoignage comme femme, mère de famille et citoyenne et
90 membre de Centre-Sud Debout, aussi.

Alors donc, notre mémoire s'intitule « Le quartier que nous habitons, le quartier que nous aimons, le quartier que nous voulons ». Alors, nous on dit que notre expertise c'est une expertise citoyenne avant tout, d'après notre vécu dans le quartier puis d'après nos échanges au quotidien avec les gens du quartier.

95

C'est notre quartier, donc pour nous, ce n'est pas le quartier des promoteurs, ce n'est pas le quartier des développeurs, c'est notre quartier, et ces gens-là viennent sur un terrain qu'ils ont acheté habituellement propriété privée, qu'on reconnaît, viennent réaliser ou veulent réaliser un projet dans notre quartier. Alors, il ne faut jamais perdre ça de vue et c'est important qu'en voulant venir s'installer chez-nous, qu'ils viennent nous rencontrer.

100

L'autre samedi, j'ai parlé avec Monsieur Holmes de Mach, site de Radio-Canada, et je lui ai dit qu'on aimerait ça rencontrer directement Mach. Il s'est montré ouvert à cette idée-là. Alors, on verra par la suite comment ça pourrait se faire.

105

Aussi, nous on est traumatisé par l'expérience des années 60-70 quand l'autoroute Est-Ouest a été construite et quand la tour de Radio-Canada a été construite avec l'immense stationnement qui n'a à peu près jamais été utilisé. On n'a perdu 800 logements dans le quartier, on a perdu 5 000 personnes dont une majorité de familles. Alors, on ne veut pas que ça se reproduise, et on ne voudrait pas qu'à l'occasion de ce qu'on appelle, nous, le grand dérangement actuel dans notre quartier. On ne voudrait pas répéter cet épisode bien triste de l'histoire de notre quartier.

110

Et, on est particulièrement inquiet pour les plus vulnérables, parce que de plus en plus, on fréquente des gens, qui ont dû quitter le quartier parce qu'ils ne sont plus capables de se payer les loyers. Et l'autre samedi, quand on était avec vous à Espace Fullum en face, le midi, quand on passait nos feuillets à la porte, j'ai vu des gens en ligne sur le trottoir, et là, à la blague j'ai dit: « mon Dieu, est-ce qu'on est rendu comme Le Plateau? Les gens s'alignent sur le trottoir et c'est peut-être le plus offrant qui va avoir accès au logement ». Et, ma conjointe a traversé la rue, est allée voir et effectivement, c'était ça. Alors c'était je pense, un condo à

115

120

vendre ou appartement à louer je ne me rappelle pas trop, mais ça faisait qu'on est rendu ici dans la même situation que sur Le Plateau.

125 On trouve d'autre part qu'il y a eu des idées intéressantes amenées par les fonctionnaires lors des deux derniers samedis, mais ils n'avaient pas l'air d'avoir un plan d'ensemble. Et s'il y en a un, on ne le connaît et ça nous inquiète.

130 Et l'autre question qu'on se pose, il va y avoir de très beaux aménagements qui vont être réalisés à travers les prochaines années, mais si les plus vulnérables ont quitté le quartier, ça va profiter à qui ces beaux aménagements-là. Alors, nous, c'est une question qu'on se pose.

135 Et aussi, on craint une fracture sociale entre différentes sections du quartier. C'est-à-dire par exemple, au bord de l'eau ou sur le terrain de Radio-Canada. Si on construit majoritairement dans ce qui est la portion habitation des condos, et un petit nombre de logements sociaux, le quartier va commencer à se fragmenter de plus en plus avec des secteurs plus favorisés, puis des secteurs plus défavorisés. Alors on craint cette fracture sociale là.

140 Aussi, les projets qui nous sont présentés jusqu'à maintenant, il y a eu le projet de quai de Lorimier avec les frères Bertoni maintenant racheté par Prévile. On va voir bientôt ce qu'ils vont nous proposer.

145 Si on pense au projet de Mach Quartier des lumières, quand on regarde ça, tous ces projets-là sont tous pareils : hôtels, commerces de luxe, bureaux, divertissements, logements, majoritairement des condos. Alors donc, si on regarde ça, ce ne sont pas des choses qui répondent à nos besoins. Alors, encore une fois, on dit, si vous voulez vous installer chez nous, venez nous rencontrer et proposez-nous des choses dont on a besoin.

150 On pense aussi qu'il faut avoir le courage de rêver. Les fonctionnaires de l'arrondissement du service de l'aménagement urbain et service aux entreprises, je reviendrai

là-dessus plus tard, ont proposé lors des forums citoyens à d'autres occasions, des choses intéressantes, mais en même temps, on pense que ça prend une vision d'ensemble. Il faut avoir le courage de rêver aussi et pas simplement penser à des aménagements à la pièce.

155

Il faut faire preuve d'audace et nous, vous avez lu notre mémoire, sur plusieurs aspects, que ce soit le déplacement en transport, l'accès au fleuve, patrimoine, logement, aménagements, petits commerces, on propose des choses dont certaines choses vont assez loin, puis on pense qu'il faut faire preuve de cette audace-là.

160

Et aussi, on pense à des quartiers, si on pense aux sous-quartiers Angus, voisins d'ici. Je ne sais pas ce que les gens qui vivent là en pensent aujourd'hui, mais si on regarde ça de l'extérieur, c'est un projet qui s'est réalisé collectivement et qui a permis d'assurer la suite des usines, qu'on disait à l'époque du CPR, dans ce quartier-là, et il semble avoir une certaine mixité. Alors donc, il y a des choses innovatrices qui peuvent se faire, pourquoi pas dans notre quartier avec tous les terrains qui sont vacants.

165

On prend l'exemple du bâtiment no 7, à Pointe-Saint-Charles, ancien bâtiment du CN, qui a été repris de façon autogérée et qui je pense est déjà en opération avec un marché public et différentes activités. Les artistes sont impliqués, les anarchistes sont impliqués, tout le monde est présent là-dedans. C'est un beau projet de quartier.

170

Et en bout de ligne, ça s'est fait sur un terrain qui avait à ma connaissance, c'est un terrain qui avait été acheté par Mach. Donc moi, j'invite les gens sur le site de Radio-Canada, tout n'est pas figolé encore et ailleurs, d'amener leurs projets, que ce soit des artistes du quartier, que ce soit toutes sortes de courants de la population à formuler des projets, à rencontrer des promoteurs, à rencontrer l'arrondissement et à proposer des choses pour qu'on ne soit pas toujours en réaction face à des projets qui ne nous conviennent pas.

175

Et nous, ce qu'on appelle ça, l'urbanisme participatif, le centre d'écologie urbaine de Montréal est entre autres un spécialiste dans le domaine, ça se fait ailleurs dans le monde et

180

ça, ça veut dire, construire un quartier ensemble dès le point de départ. Tout le monde travaille ensemble pour arriver, si possible, à un projet qui fait pas mal consensus dans un milieu.

185 Donc, on croit à ça et nous, on se demande, dans la situation actuelle, de quel côté la mairesse et les élus, parce qu'avec le déficit démocratique dans notre quartier la mairesse de Montréal, ou le maire - automatiquement le maire ou la mairesse de l'arrondissement, ce n'est pas démocratique et on espère que ça va être changé - de quel côté cette administration-là quelle qu'elle soit, mais l'administration actuelle va pencher.

190 Est-ce qu'elle va pencher du côté des promoteurs et des développeurs. Et l'objectif derrière ça est de rapporter le plus de taxes possibles à la Ville et on s'arrête là, ou, moi j'appelle ça la tour de Pise, va pencher du côté des citoyens, du bien commun et surtout protéger les plus vulnérables, quitte à aller chercher de l'argent à Québec, à Ottawa pour éviter que les gens soient chassés du quartier.

195 Nous, on a besoin d'être rassurés. Puis aujourd'hui, j'ai fait une vérification, je n'étais pas absolument certain, j'ai appelé à l'arrondissement, j'ai dit : « Est-ce que votre service qui s'occupe de l'aménagement urbain s'appelle bien Service de l'aménagement urbain et service aux entreprises? On m'a répondu : Oui. » Moi, je trouve ça bizarre. Il me semble qu'un service de l'aménagement urbain ça devrait être neutre, point à la ligne, et s'adresser à tout le monde. Si on mélange service de l'aménagement urbain et service aux entreprises, bien on voit de quel côté la tour penche. Alors on aimerait ça tout de suite qu'un geste soit fait par l'arrondissement pour changer le nom de ces services-là.

200 Si on mélange service de l'aménagement urbain et service aux entreprises, bien on voit de quel côté la tour penche. Alors on aimerait ça tout de suite qu'un geste soit fait par l'arrondissement pour changer le nom de ces services-là.

205 On compte sur vous, puis on a confiance que l'Office transmette nos inquiétudes citoyennes à l'arrondissement. Nous, on y croit, on croit en l'Office, il n'y a pas de problèmes. Qu'est-ce que les élus vont faire avec ça après, c'est une autre question. On a confiance et on est méfiants en même temps. On a assumé notre responsabilité en produisant notre mémoire et on va continuer à exercer notre vigilance citoyenne. C'est ce qu'on a à faire, et on vous remercie.

210

LE PRÉSIDENT :

215 Merci beaucoup Monsieur. Madame.

Mme IMANE ALLAM :

220 Je fais ma partie. Bonsoir, Monsieur le président, Madame la commissaire, Monsieur.
Nous répétons encore une fois que nous nous sentons comme au temps de la Nouvelle-France et des siècles derniers des résidents des faubourgs sur le Chemin du Roi, reliant Montréal et Québec, un quartier voisin du Centre-Ville au-delà de la palissade protégeant les débuts de Ville-Marie maintenant appelée le Vieux-Montréal.

225 Un lieu où ont campé des peuples autochtones lors des négociations de La Grande Paix de Montréal. Nous voulons demeurer résidents de ces lieux. Nous voulons demeurer résidents de notre quartier que nous ne voulons pas voir inclus de force dans le Centre-ville de Montréal.

230 Il y a quelques années, plusieurs d'entre nous avaient participé aux audiences du PPU Sainte-Marie qui a porté sur le réaménagement d'une partie du quartier qui chevauche le PPU actuel. Dans tout ce qui est réaménagé de la rue Ontario, il y a eu des réussites que mon ami ici présent avait citées.

235 Mais je tiens à dire que nous ne sommes pas un prolongement naturel du centre-ville de Montréal. Nous sommes un quartier populaire. Nous sommes un quartier qui a ses défis à porter. Nous sommes un quartier qui représente un tissu très serré, une sorte de mosaïque multiculturelle ou est-ce que tout le monde vit ensemble. On a un esprit de bienveillance les uns sur les autres.

240 Et notre inquiétude aujourd'hui dont on veut vous faire part, et on a confiance qu'on est entendus, qu'on est écoutés, puis vous allez remplir votre tâche d'élus. C'est vraiment avec beaucoup de confiance qu'on se présente aujourd'hui.

245 L'inquiétude c'est qu'on soit divisés en deux clans, un clan riche avec tous les résidents qui s'en viennent. Parce que faut savoir qu'on a perdu beaucoup de population dans les années 70 et Yves a parlé que le quartier a été charcuté.

250 Donc, c'est une plaie qui est encore ouverte dans la mémoire des résidents. Et, on ne veut pas, on ne veut pas que les plus vulnérables d'entre nous aient à revivre ce traumatisme social.

255 Donc là, je rappelle que ces deux clans, plus riche et plus pauvre vont diviser notre quartier et on va se retrouver dans une situation le nord et le sud. Et, c'est une situation qu'on ne peut pas accepter aujourd'hui comme citoyens, comme Québécois qu'une partie de nous vive la précarité, une partie de nous soit obligée de quitter son logement avec tout ce qui vient avec.

260 Vous savez que le citoyen maintenant fait face à beaucoup d'enjeux, dont la santé mentale. Alors, vous imaginez une personne qui va être forcée de quitter son logement, de quitter son milieu naturel, son écosystème et d'être obligée d'aller dans un autre quartier, non seulement, elle va vivre une situation d'injustice, mais aussi une situation qui va la rendre encore plus vulnérable.

265 Donc, aujourd'hui on est là pour porter la voix de ces gens, qui peut-être n'oseraient pas se présenter et révéler ce côté dramatique de ce qui s'en vient. Donc, oui, on est prêt à accueillir les nouveaux résidents, à condition bien sûr qu'ils respectent notre mixité sociale, mais à la façon dont on la voie.

270 Et on trouve que les plans de la Ville, les plans de l'arrondissement avec ce qu'on appelle la stratégie Centre-Ville avec ce qu'on nous propose, le 20% de logements abordables, 20% de ci, de ça, mais si on met la lumière plus sur ce qu'on offre aujourd'hui, on va se retrouver avec des pourcentages minimes par rapport aux logements sociaux.

275 Et, on est là entre autres pour ça, on est là pour dire oui, on ne peut pas empêcher ces projets-là. Mais on peut faire de sorte que les plus vulnérables, que ceux qui vivent des situations particulières puissent bénéficier de la protection des élus, la protection de la Ville et qu'ils puissent profiter de l'investissement de chaque cent pour leur donner une qualité de vie.

280 Donc, on vous remercie beaucoup de nous avoir donné cette chance de s'exprimer, et de porter des voix des plus vulnérables, et sachez qu'on a confiance en vous, mais qu'on a confiance en nous, et qu'on va être là le long du processus, qu'on va faire notre part et qu'on s'attend à ce que la Ville, l'arrondissement, les élus fassent leur part. Merci.

LE PRÉSIDENT :

285

Merci beaucoup, Madame, merci Monsieur. J'ai une première question c'est que vous abordez, dès le départ dans votre mémoire la notion de quartier, puis, vous savez, on a parlé du PPU Sainte-Marie, on est comme à cheval sur quelque chose.

290

Est-ce que, de votre point de vue, le territoire du secteur des Faubourgs, disons, comprend l'ensemble des enjeux ou si on n'aurait pas dû déborder?

M. YVES CHARTRAND :

295

Bien nous, on n'a pas trop compris ça depuis de départ. Il y a eu un PPU de Sainte-Marie, à l'époque en 2011-2012 on nous disait qu'il ne fallait pas parler du bord du fleuve parce que ce n'était pas inclus dans ça. Là, on revient avec le Faubourg avec une autre délimitation. Pour nous, c'est des divisions bureaucratiques.

300

Nous, notre réalité c'est qu'on vit notre quartier, que des gens appellent Centre-Sud, d'autres vont appeler ça les Faubourgs, d'autres vont plus s'associer à Sainte-Marie à l'est, à Saint-Jacques, plus à l'ouest, et cetera.

305 Mais, au-delà de ça, c'est plus ou moins important. On considère qu'on fait tous partie d'un milieu puis comme l'a expliqué Imane, on est tricoté serré. Quand on a voulu faire disparaître le comté au niveau provincial l'année passée, on s'est mobilisé puis on a gagné pour conserver notre identité. Alors nous, ce n'est pas important ces divisions-là. Pour nous, tout ça est notre quartier, que ce soit Sainte-Marie, Saint-Jacques, Faubourgs.

310 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ça va jusqu'à la voie ferrée en fait?

M. YVES CHARTRAND :

315 Ça va jusqu'à la voie ferrée, Sherbrooke, le bord de l'eau et après ça, vers le Quartier latin, mais avant, parce que, comme disait Imane, on ne veut pas, là on se sent amenés de force dans le centre-ville, et on voit les édifices pousser en hauteur dans le coin de Saint-Laurent entre autres, Maisonneuve, Sainte-Catherine. Et là, on dit mon Dieu, ça, ça va débouler chez-nous bientôt et on ne veut pas de ce genre de quartier là.

320 **LE PRÉSIDENT :**

325 C'est-à-dire la commission est saisie, c'est-à-dire on a reçu une centaine de mémoires à venir jusqu'à maintenant. On en a pris connaissance, vous nous avez fait travailler fort. On voit qu'il y a énormément d'organismes communautaires dans le quartier qui sont très, très actifs. Et puis quand vous dites, parce qu'en fait, ce qu'on ressent, c'est que les citoyens veulent traiter vraiment de la gouvernance de ce quartier-là. C'est-à-dire que ça ne soit pas strictement l'apanage de la Ville ou de l'arrondissement qui propose des projets au quartier, mais, les citoyens du quartier veulent être partie prenante, pas seulement juste des décisions, 330 ils veulent être partie prenante aussi de l'élaboration des projets.

335 Est-ce qu'un organisme comme le vôtre participe avec d'autres organismes
actuellement, ou si c'est quelque chose qui est à créer, pour venir créer cette table qui
permettrait aux gens vraiment de, ensemble, travailler avec la municipalité pour l'élaboration
du quartier souhaité. Est-ce qu'il y déjà une table qui réunit tous ces gens-là? Est-ce que,
parce que vous n'avez pas présenté Centre-Sud Debout là, mais c'est un peu la question.
Parce que dans le fond, c'est la gouvernance que vous, vous savez aujourd'hui, il y a toutes
les nouvelles façons de travailler avec les citoyens dans les villes, est-ce que c'est un peu ce
que vous réclamez aussi?

340

M. YVES CHARTRAND :

Oui, oui. On parlait tantôt d'urbanisme participatif, ça s'est fait notamment à Brooklyn,
à New York, on a construit un quartier. Les gens ont construit leur quartier. Alors on ne voit
345 pas pourquoi ça ne pourrait pas se faire ici.

Il existe différents groupes. Centre-Sud Debout, c'est un groupe citoyen, autonome,
récent dans le grand dérangement actuel. C'est ce qui nous a donné naissance. Il existe le
groupe d'intervention Sainte-Marie, individuellement, on en fait partie plusieurs d'entre nous
350 aussi, qui est une Table de concertation informelle de quartier.

Il existe d'autres structures plus officielles comme la Table de développement social, et
cetera, avec la CDC et tout. Bref, chacun a un rôle à jouer, mais oui, ça serait intéressant qu'il
y ait un lieu, une structure, peut-être qu'avant, quand il existait le CDEC Plateau Mont-Royal
355 Centre-Sud, ça aurait pu être intéressant que ça parte de là.

Ça prend effectivement un lieu commun pour continuer à construire, aménager le
quartier ensemble et, où c'est ouvert, et aussi, encore une fois, il ne faut pas non plus tout le
temps s'arrêter sur les mêmes intervenants, sur les mêmes structures. Il faut aller directement
360 auprès des citoyens, et il faut que les citoyens soient, comme on dirait, à l'avant-poste de tout
ça.

365 Si je prends par exemple actuellement, le comité d'accompagnement des grands projets que pilote l'architecte Ron Rayside et la CDC, ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, c'est une bonne idée de rencontrer les promoteurs le plus possible au début de leur projet, mais la première réunion où on est allé, il y avait à peu près 50 personnes au Centre Saint-Pierre. Il y avait à peu près 45 intervenants et 5 citoyens. Puis ça se tenait le jour, en plein après-midi, quand beaucoup de gens ici travaillent.

370 Alors bref, à mon avis, il faut aller au-delà de cette rencontre d'intervenants, et de ce genre de structures tout ça. Il faut créer un lieu où les citoyens peuvent être majoritaires dans le développement de leur quartier.

375 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

Mme IMANE ALLAM :

380 En fait, je voudrais juste rajouter, si vous permettez, Monsieur le président, c'est le fait que, ce qu'on essaie comme groupe, c'est d'instaurer une sorte d'intelligence collective, une sorte d'éducation. On veut que le citoyen quand il passe à côté d'un espace libre, qu'il commence à imaginer puis à rêver, qu'est-ce qu'on pourrait, qu'est-ce que la Ville hôte pourrait créer dans cet espace-là pour répondre à son besoin.

385 C'est vraiment une question d'éducation aussi qu'on essaie d'instaurer dans notre quartier.

390 **LE PRÉSIDENT :**

J'apprécie beaucoup votre mémoire parce que les recommandations sont vraiment complètes, et je pense qu'on apprécie beaucoup. Il y en a une de celles-là, vous nous parlez, des installations de la Molson qui soient conservées comme usine, terrasse. Qu'elles soient aménagées et gérées par une entreprise d'économie sociale.

395

On n'a pas beaucoup entendu parler par les organismes de la notion d'économie sociale dans l'ensemble du quartier. Est-ce que c'est quelque chose qui est présent déjà de façon importante ou, parce qu'on a parlé de la rue Sainte-Catherine, hier, on a dit que c'est un acquis. On n'en parle pas parce qu'elle est belle, elle est comme ça, puis on n'en veut pas plus.

400

Est-ce que l'économie sociale c'est la même chose? Est-ce que c'est un moyen d'action qui est actuellement beaucoup utilisé dans le quartier?

405

M. YVES CHARTRAND :

Pas suffisamment, et je déplorais tantôt la disparition de la CDEC Centre-Sud de Plateau Mont-Royal, ça n'aide pas, mais on a des exemples intéressants dans le quartier. On a l'exemple du Touski, le Café Touski qui était sur la rue Ontario, qui est maintenant descendu sur la rue Sainte-Catherine, et qui est dans un secteur qui est dû à un profond développement avec l'arrivée de milliers de fonctionnaires, dans les prochaines années, des fonctionnaires du gouvernement du Québec.

410

Alors, donc, le Touski pour nous c'est un point de référence. Malheureusement, ils ont dû quitter leur endroit avec leurs belles grandes cours où pour avoir des réunions citoyennes et toutes sortes de choses. Mais en tout cas, ils ont un bel avenir devant eux.

415

Ça, c'est un exemple. Je pense que le musée, ici aussi, est un bon exemple de projet social, culturel et où il se passe toutes sortes de choses. Et encore une fois, sur tous les terrains vacants qu'on a dans le quartier, je ne peux pas croire que si un appel qui est lancé aux artistes, aux, je disais de Pointe-Saint-Charles, aux anarchistes, aux, peu importe, les

420

gens de toutes tendances, comme disait Imane, qui ont des idées et qui pourraient voir ces terrains-là et imaginer ce que ça pourrait être, et après ça, on discute avec les promoteurs et on essaie d'arriver.

425

Dans le système dans lequel on est, ils ont droit de faire leur profit, c'est ça la réalité. La propriété privée est là, O.K. D'accord. Maintenant, il faut amener la notion de biens communs et l'économie sociale c'est une façon, que ce soit au bord du fleuve, que ce soit n'importe où dans tout ce qui va venir dans les prochaines années dans le quartier, c'est de faire en sorte que ça crée des emplois.

430

Je prends un autre exemple. Je vous rapporte la serre communautaire au parc Stewart. C'est un acquis d'il y a trois ou quatre ans, je pense, maintenant dans le quartier il y a des jeunes de sentiers urbains qui font de l'insertion. Il y a des enfants d'école qui vont visiter, il y a des plantes qui sont vendues aux citoyens pour leurs, soit chez eux leurs jardins, ou leurs jardins communautaires, et cetera.

435

Donc, il y a toute une base ici, il y a tout un tissu social qui existe, mais qui pourrait s'il était alimenté notamment par les pouvoirs publics, qui pourrait aller beaucoup plus loin et réaliser beaucoup de choses. Et pourquoi, si avec la serre, semble-t-il, que c'est un modèle pour bien des gens, même de l'extérieur, pourquoi notre quartier ne pourrait pas devenir un modèle de quartier ou on a proposé aux gens, qui habitent déjà le quartier d'imaginer leur quartier pour l'avenir, et de travailler en collaboration avec les promoteurs, qui soient publics, privés, et même les promoteurs communautaires ou d'économie sociale. On espère qu'ils vont être présents aussi, beaucoup plus qu'ils ne le sont actuellement. C'est une bonne piste.

440

445

LE COMMISSAIRE :

Oui, mais c'est un lien avec ce que vous venez de dire puis ce que madame disait tantôt. Je suis curieux de voir si on poussait la logique un petit peu plus loin. Vous parlez

450

455 beaucoup de, vous disiez tantôt, on est prêt à accueillir les promoteurs, les nouveaux projets, les nouveaux arrivants, mais, à condition, à condition qu'on soit respecté dans ce qu'on est, dans certains cas, dans notre vulnérabilité, à condition qu'on respecte la mixité sociale, c'est ce que j'entends. Vous voulez à tout pris éviter la fracture sociale entre le nord et le sud. Si on avait à pousser ce que vous dites et que demain vous aviez la chance de rencontrer les promoteurs, peut-être que ça va se faire ou pas, je ne sais pas. Qu'est-ce que vous leur dites?

460 **M. YVES CHARTRAND :**

Il y a le groupe d'intervention Sainte-Marie qui a eu le mandat, dans sa dernière réunion, d'organiser une rencontre directe, citoyens-promoteurs. Mach avait montré de l'intérêt.

465 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

470 **M. YVES CHARTRAND :**

475 On va aussi faire appel aux autres promoteurs quels qu'ils soient qui ont des projets, ou qui en auront dans le quartier, à participer. Chacun présenterait son projet ou ses idées, sa réflexion et où il en est rendu et là, les citoyens pourraient amener leurs propres idées par rapport au développement de tel ou tel terrain, et je sais que le GISM aussi a demandé un financement à l'arrondissement pour le 7 septembre prochain, faire une tournée des terrains vagues, ou en développement dans le quartier en autobus, et, ça se terminerait par une fête de quartier. On espère que le GISM aura un financement de la part de l'arrondissement pour le faire. Mais bref, on est, et vous participez à ce mouvement-là actuellement, et on pourrait aller beaucoup plus loin.

480 **LE COMMISSAIRE :**

485 C'est ça qui m'intéresse en particulier. Est-ce que vous avez des pistes ou des idées qui seraient transmises lors d'une éventuelle rencontre comme celle-là. C'est ça que je cherche à comprendre. Est-ce qu'il y a déjà sur la table, des choses que vous aimeriez partager avec les promoteurs?

Mme IMANE ALLAM :

490 Il faut savoir qu'on est des citoyens puis on représente tout un quartier. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura une liste. Il va falloir mettre en place une liste des besoins de tous ces citoyens-là. On ne peut pas puis ce qu'on demande aujourd'hui, c'est vraiment une vision d'ensemble, une vision globale. On ne peut pas partager ces besoins-là. Il n'y a pas un besoin qui est plus prioritaire que d'autres. Ça fait qu'on parle de logements sociaux, qu'on parle de
495 sécurité aux abords des écoles, sécurité dans les quartiers, qu'on parle de tout ce qui est réaménagement urbain, qu'on parle de commerces, qu'on parle de l'accès, aussi l'accès à des endroits qui seraient au fleuve par exemple.

500 Puis là, je retiens ce qu'un citoyen avait dit. Il avait dit, nous autres, on a une sorte de climatisation naturelle, puis on trouve ça vraiment dommage qu'on reste enfermé chez-nous alors qu'on a le fleuve l'été qui nous apporte cette climatisation naturelle. Donc, chacun de nous a un besoin, arrive à un besoin, puis on est là justement pour mettre en place cette intelligence collective. Donc chacun apporte son grain pour avoir un quartier vivable pour tout le monde.

505
LE PRÉSIDENT :

510 C'est une belle finale, je vous remercie infiniment.

M. YVES CHARTRAND :

515 Je me permets juste d'ajouter que nous, on est des citoyens bénévoles. On a mis
beaucoup de temps pour mettre sur pied notre mouvement, présenter un mémoire, être
présents aux forums, et cetera. Il y a des fonctionnaires à l'arrondissement qui sont dans la
tour de la rue Maisonneuve avec un salaire à la semaine longue. Il y a des gens dans les
bureaux de la CDC aussi, Corporation Développement Communautaire et c'est la même
chose.

520 Donc, nous on a aussi nos limites et il faut que si cet esprit-là de travail, de faire en
sorte que tout le monde travaille ensemble en urbanisme participatif pour la suite de notre
quartier, bien il faut que l'arrondissement, il faut que la CDC, il faut que tout le monde aille
dans ce sens-là, pour impliquer les citoyens. Parce que nous, on a nos limites.

525 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Quand vous quittez, si vous avez deux minutes pour aller répondre
au questionnaire de Concertation Montréal. C'est un organisme qui essaie d'évaluer la façon
530 de transmettre vos idées et tout. Donc, c'est ici à l'arrière à la table. Il y a un petit questionnaire
à remplir, ça prend deux minutes. Ça serait très apprécié. Merci beaucoup.

Alors la commission appelle Madame Marie Bourbeau qui est de la Coalition pour la
promenade au Pied-du-Courant. Bonsoir, si vous nous permettez de vous présenter.

535

Mme MARIE BOURBEAU :

540 Marie Bourbeau.

LE PRÉSIDENT :

Marie Bourbeau et Madame?

545

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

Marie-Christine Dubuc.

550

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Bonsoir Mesdames.

Mme MARIE BOURDEAU :

555

Alors bonsoir, messieurs, mesdames les commissaires. Alors, je suis résidente du Centre-Sud, actrice et témoin de l'intervention citoyenne sur le territoire du Pied-du-Courant. Je suis présidente honoraire du Collectif des Fricheuses, avec l'âge, on devient honoraire, qui est composé des Escales improbables de Montréal et de conscience urbaine, qui sont mes complices sur la friche et qui ont une grande expérience en intervention sur le territoire.

560

J'ai habité le quartier une première fois entre 1976 et 1980. Ça date. Et, j'ai fréquenté alors le vieux parc Bellerive. C'est un parc qui existe depuis le début du siècle. Et quand je suis revenue, en 2008, je suis retournée voir mon parc. Et je l'ai retrouvé tel quel, tout aussi esseulé, et avait tout aussi déserté, et je me suis dit qu'en 30 ans, 30 ans, rien n'avait été fait pour renouer le quartier avec le fleuve. Et, franchement, j'ai trouvé ça désespérant et je me suis dit, s'il y a une cause qui me reste, ce sera celle-là.

565

Donc, je m'y suis engagée, et ça prend du souffle, mais on y est toujours, en 2019.

570

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

575 Rebonsoir, je suis Marie-Christine Dubuc, j'ai habité huit ans dans le Centre-Sud, pendant lesquels j'ai tissé des liens très forts avec mes voisins, avec les organismes du milieu. Avec tous les chantiers qui s'annoncent, j'ai vraiment envie de revenir dans mon quartier d'attachement. Je regarde derrière, je regarde aussi devant pour mon garçon, pour tous ces jeunes et moins jeunes. Je souhaite contribuer à créer des poumons dans mon quartier, des rues où on va se sentir bien. Est-ce qu'on est prêts à accepter de vivre dans des chantiers pendant les 25 prochaines années, c'est non.

580 Je me présente aujourd'hui comme citoyenne, comme maman, comme femme et comme employée de l'organisme la Pépinière Espaces Collectifs, qui a géré notamment le village au Pied-du-Courant qui fait rêver l'accès au fleuve depuis enfin, la naissance de la pépinière. Puis, je souhaite contribuer à ma façon à améliorer la relation de notre quartier aux berges.

585 **Mme MARIE BOURBEAU :**

590 Alors ensemble, nous voulons la coalition du Pied-du-Courant. Donc, le Collectif Défricheuse et la pépinière, on est à la naissance d'une coalition, et on est ici parce qu'il y a urgence. Nous sommes tous les deux locataires du ministère des Transports et on risque l'éviction. Alors, on a réfléchi ensemble et on est ici pour vous proposer une solution, qui est, la cohabitation avec le ministère des Transports.

595 Alors, pour maintenir justement cet accès qu'on a réussi à créer, à la force de bras citoyens je dirais là, avec très, très peu de moyens, mais qui a vraiment créé un grand engouement. Donc, on souhaite créer un espace de discussion à une table où vont s'asseoir les parties prenantes, afin qu'on puisse élaborer cette cohabitation au fil des chantiers, et au fil des années. Et, on voudrait aussi pouvoir mobiliser toute l'expertise étant présente dans le quartier, il y en a beaucoup. Nos deux organisations ont travaillé avec plusieurs partenaires du quartier, il y a beaucoup d'expertises.

600

Afin qu'on puisse activer aussi d'autres sites qui vont être en restructuration, puisque le chantier est vaste et que ça permette à ces sites-là, qui seraient activés de devenir des laboratoires de planification urbaine, vraiment participative.

605

À terme, évidemment, on veut une promenade riveraine qui va être inclusive, à usages multiples, et qui va s'étendre du Vieux-Port de Montréal jusqu'à la friche. Mais, on est prêt à le travailler par étape, et on souhaite que la Friche, qui est un immense espace, reste un espace végétalisé dans le contexte de changements climatiques. C'est une nécessité.

610

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

Au cours des dernières années, on a eu la chance de faire rêver cette promenade en portant deux projets emblématiques, donc la Friche et le village au Pied-du-Courant. Donc Marie, je te laisse présenter le magnifique projet citoyen qui est la Friche.

615

Mme MARIE BOURBEAU :

Alors la Friche, pour ceux qui ne l'ont pas visité, il y a des photos là. C'est une friche industrielle qui est contaminée et qui a été débarrassée de ses derniers silos en 2012, donc, c'est récent. Depuis, la nature reprend ses droits, comme vous pouvez le voir, et les citoyens la redécouvrent surtout les soirs de feux d'artifice, parce que c'est le meilleur spot en ville pour voir les feux.

620

Mais depuis 2017, avec l'appui de programme de Revitalisation urbaine intégrée, l'appropriation citoyenne de la Friche est cogérée par les Fricheuses, et aussi soutenue par beaucoup de partenaires du quartier, sentiers urbains, l'Écomusée du fier monde, la CEM, et je n'en nomme que quelques-uns parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont été impliqués. Et, de plus en plus de gens franchissent la barrière de Notre-Dame, et ça, il ne faut pas l'oublier, c'est une véritable barrière, coin Iberville et Frontenac, malgré un feu d'une durée de 18 secondes pour traverser six voies. Essayez.

625

630

LE PRÉSIDENT :

635 On l'a fait, au péril de notre vie.

Mme MARIE BOURBEAU :

640 Et la Friche serait un endroit qui est déjà visité aussi l'hiver. Donc, c'est un endroit qui est quatre saisons et ça, il faut le retenir.

LE PRÉSIDENT :

645 C'est même habité.

Mme MARIE BOURBEAU :

650 Oui, effectivement, par des gens du dehors. Nous rêvons maintenant d'en faire un laboratoire de décontamination par le vivant et vous aurez un groupe de chercheurs qui viendra vous déposer un mémoire, une opinion le 17. Un groupe de jeunes chercheurs issu du centre de biologie végétale de Montréal. Donc, cette friche pourrait être un laboratoire de phytoremédiation, et le point d'ordre d'une promenade riveraine, mais qui se prolonge depuis le chemin qui marche dans le Vieux-Port.

655 Alors, Marie-Christine, parlez-nous maintenant du village au Pied-du-Courant.

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

660 Donc le village au Pied-du-Courant est un site montréalais, désormais emblématique dont les images font le tour du monde. Un laboratoire d'initiatives urbaines porté depuis 2014

par la pépinière Espaces Collectifs, et des centaines de bâtisseurs, artistes, citoyens, bénévoles, fournisseurs, qui ensemble, imaginent collectivement avec générosité, audace, les possibles.

665

C'est une fenêtre sur le fleuve, un lieu d'expression et d'expérimentation de droit à la ville. C'est la plus grande plage urbaine gratuite de la métropole. Cette plage, bien c'est l'emblème du projet et les résidents expriment le désir de pouvoir y accéder le plus souvent possible. D'ailleurs, pour 2019, on a travaillé très fort à la pépinière, qui est prévue de permettre son accessibilité sept jours sur sept.

670

Le Village, c'est la plus grande scène indépendante en plein air au Québec. Durant l'hiver, c'est la chute à neige Fullum qui est opérée par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. C'est un site qui est sous-valorisé, une mer d'asphalte noire qui occupe pourtant un emplacement stratégique sur l'esplanade des Patriotes, à l'ombre du pont Jacques-Cartier, en bordure du grand fleuve qui a vu naître Montréal il y plus de trois siècles puis sur laquelle la pépinière est née, suite des collaborations avec l'ADUQ en 2014.

675

Donc, le Village, c'est la naissance de la promenade fluviale, la promenade riveraine, composée du Village, du parc et de la friche.

680

Mme MARIE BOURBEAU :

Donc, c'est une occupation citoyenne qui est un véritable écosystème. On est plusieurs, c'est un maillage d'acteurs avec des horizons vraiment multiples, mais qui ont tous à coeur de révéler le potentiel de ce secteur déshérité depuis très longtemps, dans le respect de l'histoire et de l'esprit des lieux.

685

Alors, on veut un peu vous en parler de cet esprit des lieux. Le Pied-du-Courant, c'était, c'est et ce sera.

690

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

695 C'est une histoire à laquelle les citoyens et organismes sont attachés, que nous prenons une heure à mettre en lumière à travers la programmation de nos sites. La promenade au Pied-du-Courant, c'est l'histoire d'un comptoir amérindien, l'histoire du bateau à vapeur et du chemin de halage pour franchir le Pied-du-Courant. C'est l'histoire de l'incarcération et de la pendaison des patriotes à la prison au Pied-du-Courant.

700 **Mme MARIE BOURBEAU :**

C'est aussi l'histoire d'une révolution industrielle, où toute une zone est fortement occupée par l'industrie. Le moment où les quais se surélèvent, les voies ferrées s'interposent entre le quartier et les berges et où l'accès au fleuve se perd peu à peu.

705 C'est aussi l'inauguration du pont Jacques-Cartier en 1933, qui coupe les faubourgs en deux, parties est et ouest. C'est l'histoire des industries qui dans les années 70 vont fermer et qui laissent derrière, un territoire complètement déstructuré.

710 **Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :**

715 Donc, le temps passe, nous sommes en 2002. Le secteur au Pied-du-Courant a retenu l'attention lors de la planification des travaux de réfection de la rue Notre-Dame, en boulevard urbain de par sa valeur patrimoniale durant les audiences publiques du BAPE. On parle alors d'aménager l'esplanade des Patriotes.

Mme MARIE BOURBEAU :

720 En 2012, dix ans plus tard, c'est aussi l'histoire au Pied-du-Courant qui ne fait pas partie du plan particulier d'urbanisme de Sainte-Marie, parce que le projet de boulevard urbain a été remisé.

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

725 En 2012, c'est le forum citoyen de la CEM qui donnera naissance à un comité citoyen, un acteur central qui continue de porter les questions relatives au développement et au maintien de l'accès au fleuve dans le Centre-Sud.

730 On parle aussi du comité des citoyens et citoyennes du parc Bellerive renommé Amis-du-Courant Sainte-Marie.

Mme MARIE BOURBEAU :

735 En 2014, c'est l'avènement providentiel du village éphémère sur la chute à neige vraiment providentielle, qui permet pour la première fois de franchir Notre-Dame en toute sécurité, et de faire vibrer ce territoire qui avait été complètement oublié.

740 Entre 2015 et 2019, c'est la sédentarisation du village au Pied-du-Courant par la pépinière, et c'est aussi des mobilisations citoyennes pour la réappropriation de la friche qui trouve un nom, et qui devient la Friche au Pied-du-Courant, et la création du Collectif des Fricheuses, et ce sont les premières discussions entre les acteurs du Pied-du-Courant, donc avec la pépinière, pour l'avènement d'une promenade. Et, c'est la naissance aussi d'un projet d'un bureau de remédiation pour la friche.

745

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

750 Donc, pendant ces années, c'est le soutien d'un fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, donc un soutien aussi de l'arrondissement de Ville-Marie, de patrimoine Canada qui souhaite à leur tour soutenir nos organisations pour faire rêver le projet de promenade au Pied-du-Courant.

755 Donc en 2018, il y a des interventions de rajeunissement, donc c'est un gain important au parc Bellerive, renommé le parc au Pied-du-Courant par l'arrondissement Ville-Marie. Peu de temps avant, c'est l'implantation d'une traverse piétonne durable, donc avec un feu de signalisation, donc un lien – c'est fantastique encore une fois -qui permet de sécuriser l'accès aux berges.

760 Puis aujourd'hui, c'est la présentation des acteurs au Pied-du-Courant dans le cadre des séances d'audition de ce soir pour le PPU des Faubourgs, pour l'avènement d'une promenade riveraine.

765 En 2019, c'est la proposition d'une solution innovante et incontournable, c'est la cohabitation. C'est aussi la proposition pour la création d'un espace de dialogue. Un comité de gouvernance où toutes les parties prenantes s'assoient pour concrétiser cette cohabitation.

770 Cette table inclut bien évidemment le ministère du Transport, qui est un acteur principal.

Mme MARIE BOURBEAU :

775 Alors il faut absolument protéger les acquis d'appropriation et de fréquentation, pendant la longue période des travaux qui s'annoncent. Et le but, c'est de progresser ensemble, vers une promenade riveraine, en « Slow Urban Planning ». Un urbanisme qui prend son temps. Et on a du temps devant nous pour le faire.

780 Alors, parlons un peu de la démarche qui nous inspire, c'est la démarche du Brooklyn Bridge Park, sous le pont de Brooklyn devant Manhattan. Alors, c'est deux territoires qui se ressemblent, tous les deux sous un pont emblématique, des territoires déstructurés, coupés

du quartier qui les bordent par des voies rapides, mais des territoires riverains à fort potentiel, attirant beaucoup de convoitise aussi.

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

785

C'est aussi une démarche citoyenne portée par une coalition, de 50 organisations aux horizons vraiment complémentaires. Le Brooklyn Bridge Park, c'est aussi une démarche qui a été portée pendant 25 ans. C'est une démarche qui a pris en compte les contraintes du territoire, mais qui ne s'est pas laissée immobiliser, qui a appris par les usages transitoires, et à travers plusieurs consultations.

790

C'est aujourd'hui un parc emblématique par la qualité de sa réalisation, mais aussi par la démarche. Un immense parc riverain aux usages multiples qui est reconnu internationalement, et nous ne voulons rien de moins pour le Pied-du-Courant. On le veut pour nos voisins, pour les enfants, pour les aînés, pour les sportifs, pour les contemplatifs. On le veut aussi avec les organisations du quartier qui connaissent le territoire, qui l'animent, qui l'embellissent, qui en ont l'expérience et nous voulons enfin aussi, avec tous les élus et les experts qui peuvent nous accompagner.

795

800

Mme MARIE-CHRISTINE DUBUC :

On le rappelle, de par nos permis d'occupation, nous risquons l'éviction à tout moment. Nous avons eu la confirmation que les deux sites seront réquisitionnés dès 2020, pour y voir atterrir des roulottes de chantiers et des grues. C'est la perte de l'accès à notre fleuve, quoi. Les Fricheuses, la pépinière quittent potentiellement leur mandat d'accompagnement afin d'accommoder un chantier pour minimalement les 10 prochaines années, mais on vous propose une solution. La cohabitation.

805

Donc, une cohabitation qui sera réfléchi ensemble autour de la table où seront toutes les parties prenantes. À cette table, il sera question premièrement de discuter cohabitation avec le ministère du Transport sur la friche et le dépôt à neige pendant les travaux dès 2020.

810

Deuxièmement, il sera question de protéger l'accès aux berges et de démultiplier les sites d'intervention et d'exploration. On est capable de le faire, on l'a démontré depuis 2014. Donc on le rappelle, l'expertise des Fricheuses et de la pépinière, la mise en oeuvre dans l'action par le faire, par le collectif. On est prêt à accompagner des projets dans la complexité. Je rappelle, on le démontre depuis 2014, la complexité, l'allègement réglementaire, on fait tout ça.

Mme MARIE BOURBEAU :

Alors, la solution qu'on propose c'est vraiment de s'asseoir à une table et de penser cohabitation. Et à cette table, on veut mobiliser toute l'expertise en présence, pour activer plusieurs sites en développement pour que ces derniers deviennent des laboratoires. Des laboratoires de planification urbaine vraiment participative, avec à terme, la promenade au Pied-du-Courant. Et c'est dans les territoires les plus déshérités que naît l'innovation, faut pas l'oublier.

LE PRÉSIDENT :

Je pense que vous avez été très clairs, moi je n'ai pas de questions particulières parce que ce que je retiens, c'est que le ministère des Transports étant propriétaire du terrain, c'est le terrain qu'il regarde. Mais quand on regarde la carte, il y a plein d'autres terrains. Il y aurait des boulevards qui seront même abandonnés parce que dans la proposition de la Ville, vous avez vu la proposition de la Ville? Où le boulevard René-Lévesque est déplacé, c'est-à-dire, il va y avoir un immense emplacement disponible. Ça pourrait être aussi cet emplacement-là. On n'est pas obligé d'aller à la friche s'il y a d'autres emplacements. Alors je pense qu'on retient de façon très importante votre suggestion. Je pense que c'est une très belle contribution. Je vous remercie beaucoup.

840 Alors on va vous inviter, si vous avez un petit deux minutes, à aller remplir le questionnaire, j'ai l'air d'un vendeur de... de Concertations Montréal. C'est une petite enquête sur la façon justement de susciter la participation citoyenne. Alors, on vous remercie énormément.

845 Alors, la commission appelle monsieur René Binette de l'Écomusée du fier monde.

M. RENÉ BINETTE :

850 Voilà donc, oui, René Binette directeur de l'Écomusée du fier monde.

LE PRÉSIDENT :

855 Oui, et si vous étiez, nous, comme on a pris connaissance de votre mémoire, si vous aviez la gentillesse de ne pas nous le lire entièrement, ça nous donnera du temps pour vous poser des questions.

M. RENÉ BINETTE :

860 Bien voilà, c'est ça, je vais essayer d'être bref, ce qui est difficile dans mon cas. Mais je veux quand même vous remercier, d'abord, pour m'accueillir, m'écouter ce soir, nos propos, nous offrir cette opportunité.

865 Je salue aussi la démarche, parce que ça m'a frappé. Ce quartier a vécu de très nombreuses transformations dans son histoire, on pourrait même dire des bouleversements qu'il a toujours subis, et je trouve que c'est intéressant que cette fois-ci, pour les années qui viennent, il y a une démarche où, il n'y aura pas seulement des choses qui seront subies, mais des choses où les gens sont consultés. Et pour moi, je trouve que c'est déjà un pas dans la bonne direction.

870 L'Écomusée, notre expertise spécifique est sur l'histoire, le patrimoine de la culture du
quartier donc, c'est là-dessus que notre mémoire porte. Et donc, il y d'autres intervenants dans
d'autres domaines. Nous, on ne veut pas vraiment aller de ce côté-là, alors on est donc... je
vais aller très rapidement. On est un musée, une institution muséale, en tant que tel, mais
aussi, on a des liens très étroits. On est ancrés dans le quartier, on a des liens avec le
875 quartier. On se défini donc comme musée d'histoire, musée citoyen. L'histoire du quartier,
mais des liens avec le quartier, et pour nous, c'est l'idée de l'Écomusée, le musée n'est pas
qu'un bâtiment, c'est l'ensemble de son territoire, d'où l'idée, que le patrimoine du quartier
constitue d'une certaine façon une sorte de collection, la collection éco muséale.

880 Je vais essayer de vous exposer un peu ce que c'était, et, je serais tenté de passer
encore rapidement là-dessus, mais peut-être juste de dire quand même que, l'objectif ultime
de ça, de cette collection éco muséale, on s'entend bien, c'est une collection de musées, ce
sont des objets dont une institution devient propriétaire. Ici, pour nous, il n'est pas question de
devenir propriétaires d'une collection d'éléments du patrimoine matériel ou immatériel du
885 quartier, c'est de désigner des choses, désigner des éléments, en collaboration avec les
partenaires du quartier pour les mettre en valeur, et pour que finalement le patrimoine soit un
outil de mobilisation citoyenne, un outil de développement.

Alors rapidement, bien nos recommandations, c'est de conserver des traces du passé.
890 Dans tout ce qui s'en vient, avoir ce que j'appellerais un espèce de réflexe patrimoine. Quand
il est question de toponymie, il est question d'aménagement, il est question de rénovations, bien
je veux dire pensez patrimoine, jamais oublier le patrimoine. Et, utiliser des moyens qui
peuvent être extrêmement variés et originaux, et ça, là-dessus, on peut aussi s'appuyer sur
des ressources qui existent dans le quartier. Il y a beaucoup d'artistes dans le quartier, et on
895 peut faire de la création artistique contemporaine tout en, étant dans un geste de mémoire et
de patrimoine, d'une certaine façon. Là, je ne suis pas en train de dire qu'il faut
instrumentaliser les artistes au patrimoine, pas du tout.

900 Je pense qu'il faut appuyer les initiatives citoyennes qui vont dans le sens de la
préservation du patrimoine. Il y a des choses, il y a des programmes qui existent à ce niveau-
là, et je pense qu'il faut continuer.

905 Maintenir, il faut que, pour les prochaines années, c'est un chantier immense pour des
décennies en fait, d'une certaine façon. Donc, de maintenir des liens avec les réseaux
communautaires culturels commerciaux du quartier et par exemple, il y a le comité
d'accompagnement des grands projets qui a été mis sur pied, à l'initiative de la CDC. Je
pense que c'est une forme de dialogue possible, il peut y en avoir d'autres, mais je pense qu'il
faut continuer ce dialogue.

910 Encourager un regroupement des acteurs commerciaux et culturels, autour de la rue
Ontario. Une des spécificités du quartier, surtout la rue Ontario, on parle d'un pôle culturel.
C'est un quartier qui est reconnu pour la présence d'organismes culturels d'artistes. Je pense
que l'on pourrait profiter de ce qui s'en vient pour renforcer cela. Et, bien, voilà, l'écomusée a
une expertise dans ce domaine. On a une collection écomusée, en fait je dis non, avec le
915 quartier, la collection écomusée ne nous appartient pas. Il existe une collection éco muséale,
c'est une idée possible de comment on peut utiliser le patrimoine. Voilà, je m'arrête là.

LE PRÉSIDENT :

920 Merci beaucoup. Effectivement, je pense que c'est une contribution assez
intéressante, parce qu'on a fait un atelier qui s'appelle architecture patrimoine et paysage, et
on entend beaucoup dans cette commission, comme quoi le citoyen souhaite se reconnaître
dans son quartier. On nous a mis beaucoup en face du fait qu'on parlait souvent des secteurs
existants, du secteur à requalifier, puis on nous a dit, mais non, c'est juste un secteur là. Alors,
925 je pense qu'on a bien entendu ça. Puis la notion que vous abordez, je pense qu'elle peut aller
dans ce sens-là, parce que nous, on a aussi des recommandations à faire, sur comment on
peut, dans les secteurs à requalifier, s'assurer qu'on est encore dans le secteur Centre-Sud et
non pas, dans Griffintown.

930 Alors on nous parle, il y a quand même quatre lieux qui sont proches à proches. Il y
aura le Pied-du-Courant. On veut faire quelque chose de patrimonial chez Molson. On veut
faire la revitalisation de la station de pompage Craig, alors, et de la Miséricorde. C'est quatre
grands ensembles, malgré que moi j'ai la rue Sainte-Catherine qui est quand même un lieu de
mémoires extrêmement important. Il y a aussi les gens qui sont venus nous parler, hier, d'un
935 lieu de mémoires où on voudrait mettre en lumière toute la contribution de la communauté
LGBTQ +, qui souhaiterait aussi s'implanter dans le quartier. Donc, en quoi l'ensemble de ces
acteurs-là, peuvent travailler ensemble pour, justement, mettre en avant le patrimoine du
quartier. Est-ce que c'est quelque chose qui est dans les préoccupations aussi du musée?

940 **M. RENÉ BINETTE :**

Oui, bien sûr. C'est-à-dire que nous, on s'intéresse au quartier dans son ensemble,
puis, au niveau géographique et donc pour nous, il n'y a pas comme, des morceaux si je peux
dire. On parle du quartier Centre-Sud, on parle de ce quartier dans sa totalité, et dans la
945 globalité de son histoire aussi. Alors pour nous, et on a développé, on n'est pas experts en
tout, mais quand même, on a développé une certaine expertise puis des connaissances sur
des bâtiments, des personnages, des événements, et cetera. Bon, nous, on est prêts à
collaborer à un certain nombre de choses qui pourraient se faire au niveau de la mémoire. Je
pense que ce quartier, il a une histoire extrêmement intéressante, probablement méconnue,
950 un patrimoine aussi extrêmement riche, mais pas valorisé plus qu'il faut me semble-t-il, même
si on fait des efforts.

Je pense qu'on peut faire plus. Ce quartier-là, on dit un pôle culturel, oui, pôle culturel,
ça inclus le patrimoine. Je pense qu'on pourrait faire plus et donc, des lieux de mémoire
955 autour du Village par exemple, ce que vous mentionnez, autour du Pied-du-Courant bien sûr
qui en plus est un, je ne pense pas me tromper, je pense que c'est un lieu historique classé, je
pense, c'est ça? Alors donc, oui certainement.

On est en contact, je vais vous donner un exemple, on est en contact avec des gens
960 autour du projet de La Miséricorde, qui ont un projet de musée de la Miséricorde. Bien je veux

965 dire, on a accepté de les parrainer peut-être un peu fort, on travaille avec eux, pour essayer de les aider à organiser ce projet. Est-ce que ce sera un musée de la Miséricorde? Est-ce que ce sera une institution muséale au sens de, que le ministère de la Culture reconnaît, je ne le sais pas. Mais qu'il y ait un lieu de mémoire autour de ça, sur une base permanente, bien je pense que c'est important, et c'est vrai pour ce lieu, et c'est vrai pour Radio-Canada.

970 Il faut que, ce que j'appelais le réflexe patrimoine, c'est-à-dire que, à chaque intervention, quand on se promène, on sache où on est et où on a été, encore plus avec les transformations qui sont en cours ou quand moi j'ai commencé à travailler à l'Écomusée du fier monde 1980, je disais c'est un vieux quartier industriel et ouvrier. Maintenant, je dirais que c'est un ancien quartier industriel et ouvrier avec la Molson qui s'en va, on parle vraiment du passé industriel et on peut imaginer que la Macdonald Tobacco qui est un autre pilier du patrimoine industriel du quartier, ce n'est peut-être pas une industrie de pointe pour l'avenir. Alors, je ne sais pas. Enfin, on peut espérer qu'il soit là encore un certain temps. Donc, il y a
975 toutes sortes de choses.

Et nous, bien, voilà, je veux dire on peut collaborer et on peut aussi aider à mobiliser les gens autour de ça. Je pense qu'il faut que ça soit mobilisateur aussi.

980 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que ce que la commission retient c'est qu'il y a un désir de participer à la gouvernance de ce quartier-là en collaboration avec l'ensemble des acteurs. Puis ce que je comprends, c'est que le musée souhaite et propose d'être un acteur parmi tous les autres
985 acteurs.

M. RENÉ BINETTE :

Bien sûr.

990 **LE PRÉSIDENT :**

C'est-à-dire pour ne pas oublier toute la notion du patrimoine, qui est l'âme et l'essence même de ce quartier-là.

995 **M. RENÉ BINETTE :**

Oui. Oui, et d'ailleurs c'est à noter que lorsqu'il y a eu le sommet social du quartier il y a trois ans, organisé par la corporation développement communautaire, bien toute la question de la mémoire et du patrimoine c'est un des éléments qui est ressorti et c'était les acteurs sociaux, je pourrais dire, qui y étaient. On y était aussi, là. Et donc, je pense que ça se ressortait aussi dans les deux autres interventions qu'on a eues tout à l'heure, je veux dire, de gens qui ne sont pas des historiens patentés, qui ne sont pas des spécialistes en patrimoine puis pourtant qui ont des préoccupations qui sont intéressantes par rapport au patrimoine.

1000
1005 Je pense que ça montre à quel point le patrimoine, ça peut devenir quelque chose qui cimenter un peu un quartier. Alors, je pense que voilà, c'est ça. Et autant pour les anciens que pour les éventuels nouveaux qui vont arriver aussi, qu'ils sachent où ils arrivent.

1010 **LE COMMISSAIRE :**

Rapidement, Monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

1015 Non, non, j'allais vous poser si vous aviez une question.

LE COMMISSAIRE :

Vous parlez de pôle...

1020 **M. RENÉ BINETTE :**

Pôle culturel.

LE COMMISSAIRE :

1025

Pôle culturel. Évidemment, mais un petit peu plus bas vous faites allusion à une proposition, une piste originale, intéressante concernant l'artère Ontario, regrouper un certain nombre d'acteurs. Vous parlez d'acteurs.

1030

M. RENÉ BINETTE :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

1035

Alors, j'imagine des acteurs culturels?

M. RENÉ BINETTE :

1040

Bien, culturels et commerciaux. C'est parce que, je pense, comme ce secteur est reconnu comme un pôle culturel, il n'existe pas de SIDAC actuellement. Il y a eu une tentative, en tout cas, on ne va pas raviver des vieilles plaies. Il y a eu toutes sortes d'histoires autour de ça. Mais il y a quand même une vitalité commerciale, mais il y a aussi une forte présence d'organismes culturels puis d'artistes, pas seulement sur la rue, il faut comme élargir un peu.

1045

Bien, pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer une espèce de SIDAC nouveau genre où il y a à la fois les acteurs culturels et commerciaux d'un secteur qui travaillent ensemble à la revitalisation de la rue. Voilà, c'est ça, à son dynamisme.

LE COMMISSAIRE :

1050

Je pense aux ateliers créatifs entre autres – pardon, est-ce que je me trompe, c'est les ateliers créatifs qui sont venus nous rencontrer un peu plus tôt. Pensons à, j'avais ça en tête, évidemment les métiers entourant les petits commerçants, les costumes, tout ça.

1055 **M. RENÉ BINETTE :**

Oui, bien sûr.

1060 **LE COMMISSAIRE :**

C'est inclus dans cette idée?

1065 **M. RENÉ BINETTE :**

Oui, voilà. C'est ça, c'est ça, c'est-à-dire qu'une... Écoutez, en même temps je ne veux pas entrer dans la mécanique d'une SIDAC puis des affaires légales par rapport à ça, puis peut-être que bon, mais l'idée, une SIDAC c'est comme normalement autour de vraiment les acteurs commerciaux d'une rue. Mais moi je me dis « pourquoi est-ce qu'on n'imagine pas quelque chose », puis souvent ce qui arrive c'est que les acteurs commerciaux ils vont chercher le culturel en disant : « Bien, venez donc nous aider à faire quelque chose. » On n'y pense pas tout de suite, dire « bien, développons ensemble ce secteur de la rue Ontario ».

1075 Et je pense que c'est d'autant plus intéressant puis important, avec tout ce qui va se passer dans le sud du quartier, je veux dire, dans le bas du quartier, bien je veux dire de ne pas délaisser l'existant, si je peux dire, c'est-à-dire le tissu, je veux dire, le tissu commercial, le tissu résidentiel et culturel aussi.

1080 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, je vous remercie beaucoup, Monsieur.

M. RENÉ BINETTE :

Merci beaucoup.

1085

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vais vous inviter à venir participer à notre petit concours.

1090

M. RENÉ BINETTE :

À venir remplir le sondage, voilà.

LE PRÉSIDENT :

1095

Voilà, de Concertation Montréal. On n'est pas subventionné par Concertation Montréal. Il ne nous ont pas donné de contribution financière.

Alors, la commission appelle maintenant, monsieur Denis Plante et madame Lucie Dufour de la Coopérative d'habitation Val Perché.

1100

M. DENIS PLANTE :

Alors bonsoir, Madame, Messieurs.

1105

LE PRÉSIDENT :

Je vous ai dit aussi qu'on avait lu votre mémoire puis que si vous ne nous le lisez pas, on va être en mesure de vous poser des questions.

1110

M. DENIS PLANTE :

Je ne le lis pas. Je ne le lis pas. Je vais tenter, on va tenter d'en faire un résumé. Moi-même je m'étais préparé et j'ai retiré une partie du texte. Notre mémoire s'intitule « Une vision novatrice pour les Faubourgs, avis des citoyens au coeur du changement ».

1115

On le voit de notre point de vue de localisation. Là, on est situé où on vit dans la zone de requalification. Donc, c'est en lien avec des mesures concrètes de requalification qu'on va aborder ce scénario ou ce plan particulier d'urbanisme à venir.

1120

D'abord, la Coopérative souhaite vous remercier de nous accueillir, car nous considérons que ces consultations publiques étaient attendues, en tout cas de notre part depuis un certain temps. Une certaine surprise d'ailleurs. Le secteur des Faubourgs et plus particulièrement notre secteur de proximité, que je vais décrire dans quelques secondes, localisé dans cette zone de requalification doit être repensé et réaménagé afin que les citoyens résidents soient partie prenante de la communauté montréalaise où il fait bon vivre, se loger, travailler, étudier, et cetera.

1125

Notre coopérative existe depuis 14 ans. C'est une coopérative de 51 logements, de 116 occupants, qui est située sur les rues Montcalm, Saint-Antoine et Wolfe. À vue de nez de Molson, c'est-à-dire quand on sort le matin on voit à 180 degrés, on voit Molson, Radio-Canada, l'autoroute Ville-Marie et tout le reste. Donc, on est plongé là-dedans à chaque jour. Ce territoire demeure un îlot de chaleur. Je ne pense pas que j'ai à convaincre beaucoup de monde. Parce qu'on le ressent beaucoup l'été. Une enclave privée d'offre commerciale et d'équipement collectif.

1130

On doit signaler que la circulation automobile est dense et permanente, autoroute bien sûr, et les rues Viger et Saint-Antoine, et représente une source de bruit et de pollution de l'air.

1135

Ainsi donc le temps est venu de changer les choses. À ce titre, nous sommes engagés dans une mobilisation citoyenne de notre secteur de proximité. Rencontre de quartier le 5 mars, diffusion d'un tract, 400 tracts afin de contribuer à cette transformation du secteur.

1140

1145 À la suite des forums citoyens auxquels on a participé à deux des quatre, vie communautaire et milieu de vie, nous vous avons soumis des recommandations qui touchent le logement abordable, les espaces verts, l'accès au fleuve, les services de proximité, la sécurité piétonne, la pollution de l'air et par le bruit. Et je passe le micro à Lucie.

Mme LUCIE DUFOUR :

1150 Bonjour. Alors, je suis Lucie Dufour. La qualité de vie signifie pour nous des milieux de vie complets caractérisés par la possibilité d'y vivre, d'y travailler, d'étudier, de s'y divertir. C'est ce qui permettra de développer le sentiment d'appartenance à son quartier et une vie communautaire. Depuis plusieurs années on parle d'attirer et de retenir des ménages à Montréal, le développement prévu dans notre quartier amènera entre 15 000 et 17 000 nouveaux arrivants, qu'on nous dit nouveaux résidents dans notre secteur. Il faut donc, pour
1155 les retenir viser une bonne qualité de vie.

Pour atteindre cet objectif, nous recommandons d'implanter des logements pour toutes les catégories de ménage, soit les familles, les aînés, les étudiants et toutes les catégories de revenus. Pour nous, la mixité de la population est très, très importante. C'est la mixité sociale, le revenu, générationnel, culturel. C'est ce que nous vivons dans le logement coopératif, c'est
1160 ce qui fait la force de notre mouvement.

1165 La politique d'inclusion qui deviendra obligatoire à l'automne doit permettre de construire des centaines de logements coopératifs et sociaux et cela doit se faire sur les sites mêmes de ces développements, sur le site de Radio-Canada, des portes Sainte-Marie et même de Molson, pourquoi pas des coopératives sur le site de Molson, sur le bord du fleuve. C'est important si on veut que le Centre-Ville de Montréal continue d'être habité par une population mixte.

1170 Nous recommandons également que l'arrondissement Ville-Marie et la Ville de Montréal soutenu par la société civile, nous entre autres, exercent des pressions pour bonifier

le programme Accès-Logis de la société d'habitation du Québec, pour qu'on construise plus de coopératives. En passant, les coopératives c'est des entreprises d'économie sociale.

1175 Nous vivons, comme disait Denis, dans un îlot de chaleur urbain, comme l'illustre la carte des îlots de chaleur qu'on a mis en annexe de notre document. C'est réel. On le constate de plus en plus chaque été, même si on est sur le bord du fleuve et c'est en grande partie dû au fait que bon, l'asphalte de l'autoroute, les terrains de stationnement qui nous entourent, on pense, ça contribue pour une grande part à cet effet d'îlot de chaleur urbain.

1180 Nous proposons donc, de réduire le nombre d'espaces de stationnement, de verdir notre quartier. Il faut planter des arbres, des arbustes, le long du boulevard urbain, comme le propose l'arrondissement. Aménager des ruelles vertes, des jardins communautaires, installer des murs végétaux près des axes de circulation.

1185 Pour nous le parc proposé par l'arrondissement dans le prolongement des rues de la Visitation et Plessis, et le prolongement de la rue de la Commune est une priorité, et il faut que ça soit un parc le plus vert possible, le moins minéralisé possible. Nous proposons un parc familial et de repos où on ne retrouve pas trop de nombreuses activités attractives comme on voit parfois. Nous, on pense qu'il ne faut pas qu'il y en ait beaucoup. Il faut que ça soit vraiment un parc familial de repos.

1190 Actuellement, il n'y a aucun service de proximité dans notre quartier, même pas un simple dépanneur. Avec les nouveaux résidents qui devraient venir habiter dans notre quartier, on parle de 15 000 à 17 000 personnes, comme on disait tantôt. On croit qu'on va avoir la masse critique pour attirer des commerces. Mais il faut le planifier dès maintenant l'établissement de commerces, des commerces du domaine de l'alimentation, mais aussi une pharmacie, un ou des cafés et surtout des commerces accessibles au plus grand nombre.

1200 Il faut aussi planifier l'arrivée d'une école, d'un centre communautaire, tous deux indispensables pour attirer et retenir des familles. Ainsi nous encouragerons l'achat local, la

marche à pied qui est excellente pour la santé, mais aussi pour lutter contre les changements climatiques. Et nous favorisons la vie de quartier actuellement inexistante.

1205 Le fleuve Saint-Laurent maintenant, est un élément unique de notre patrimoine
culturel. Cependant, on ne peut pas accéder à ses berges, et plusieurs obstacles visuels
ponctuent le paysage. Ces obstacles visuels ce sont d'ailleurs multipliés au fil des années et la
1210 construction d'énormes immeubles à condo à l'endroit même où à notre arrivée il y a près de
15 ans, il y avait des marais, une faune aviaire d'une diversité étonnante. C'est pourquoi nous
appuyons très fortement la proposition de l'arrondissement de prolonger la rue de la
Commune, d'y établir un parc. On doit miser sur cette occasion afin que les citoyens
reprennent contact avec le fleuve dans un cadre naturel, bucolique même, familial et
sécuritaire.

1215 **M. DENIS PLANTE :**

Et en terminant, pour ce qui est du boulevard urbain qu'on doit configurer à la sortie de
l'autoroute Ville-Marie. Le boulevard urbain tel qu'annoncé représente quant à nous, qui
habitons à la sortie de l'autoroute, une valeur ajoutée. Ce changement contribuera à réduire
1220 cette fracture urbaine qui nous isole. La configuration exacte n'est pas encore établie, mais on
doit viser à entamer le débit et la vitesse des véhicules en réduisant le nombre et la largeur
des voies de circulation de même que la vitesse des véhicules.

1225 D'autres parts, il faut aménager une voie pour le transport en commun et une piste
cyclable pour accommoder le plus grand nombre de citoyens.

À défaut, cette conversion n'aura pas beaucoup d'impact significatif en regard de la
pollution de l'air, et du bruit, qui se situe toujours au-dessus de 55 décibels. On doit faire en
sorte que des mesures de mitigation soient prévues, à savoir entre autres un plan de
1230 verdissement le long de ce boulevard urbain. Il faut retenir qu'un plan de précaution doit être
élaboré afin que les travaux des différents chantiers qui vont se tenir, Radio-Canada, Molson,

et cetera, ne viennent perturber de façon constante, surtout le soir et la nuit, la vie des citoyens.

1235 On se rappelle fort bien quant à nous pour l'avoir vécu à quelques mètres de l'organisation de la Formule Électrique.

1240 Quant à la sécurité piétonne, il faut dans ce boulevard des feux piétons de signalisation donc de longues durées dans le prolongement des rues identifiées et même une passerelle enjambant le boulevard pour les personnes âgées et handicapées.

1245 Les résidents actuels et probablement ceux qui viendront s'établir dans notre secteur se déplacent surtout à la hauteur des deux tiers par le transport en commun, la marche et le vélo. On doit le retenir absolument.

1250 En conclusion, nous considérons que ce projet si réalisé pleinement est porteur d'avenir. C'est vraiment intéressant comme projet, comme scénario. Une transformation à échelle humaine qui haussera notre qualité de vie et renforcera notre esprit d'appartenance. Notre coopérative et ceux qui nous entourent s'engagent à participer activement à toutes les étapes de cette démarche jusqu'à l'adoption du projet final.

Merci de nous avoir écoutés.

LE PRÉSIDENT :

1255 Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

1260 Merci de votre présentation. Dans vos propositions, dans vos recommandations en fait, vous recommandez, proposez en fait dans le cadre de l'accroissement des services de

proximité une école et un centre communautaire sur le terrain donc de Radio-Canada. Pouvez-vous me donner un petit peu plus de détail comment vous imaginez ce complexe-là, parce que vous parlez d'établir le centre communautaire, l'école dans un même lieu, bâtisse?

1265

Mme LUCIE DUFOUR :

Mais c'est un peu une idée comme ça. Parce qu'on sait qu'il y a, j'imagine, des coûts, et cetera, importants, et tout. Parce que nous, en tout cas, on voit les jeunes chez nous, il y a beaucoup d'enfants, il y a des ados. Ils n'ont pas vraiment de place où aller.

1270

Donc, un centre communautaire c'est intéressant aussi pour après l'école. O.K. Pour les jeunes, les ados, mais c'est intéressant pour les parents, c'est aussi intéressant pour les personnes âgées, en fait, bref.

1275

Donc, on se disait, ça serait peut-être intéressant d'avoir quelque chose qui serait comme, qui pourrait s'entremêler. S'il y a un gymnase par exemple dans l'école, c'est un gymnase qui peut servir pour un centre communautaire, qui peut servir le soir aussi. Ça peut être, je ne sais pas moi, une école avec une maison de jeune juste à côté, parce qu'après l'école les jeunes peuvent aller à la maison de jeune.

1280

Mais bref, c'est un peu ça qu'on voyait, un genre de... Et là, c'est à voir avec l'arrondissement et la commission scolaire, mais peut-être qu'un partenariat qui est possible entre les deux pour, à la fois permettre ça et à des coûts raisonnables.

1285

LE PRÉSIDENT :

Ils sont venus nous en parler cet après-midi puis c'est vraiment dans la vision de la commission scolaire de favoriser ça.

1290

1295 Vous avez, c'est-à-dire je pense que, ce que vous souhaitez pour votre environnement est très, très, très bien décrit. Les citoyens, lors de la consultation nous parlent beaucoup du fait qu'on est dans un seul quartier, qu'on dit la partie déjà construite qui est plutôt au nord, puis là, il y a des terrains vacants au sud, ce n'est pas un nouveau quartier, c'est des terrains vacants. Comment on peut s'assurer que la reconstruction des terrains qui sont actuellement vacants va ressembler au quartier, va s'assurer, on va s'assurer qu'il y a un lien, une passerelle entre cette portion-là du territoire et la portion du territoire déjà développé?

1300 **M. DENIS PLANTE :**

Quand vous parlez de terrain vacant, vous...

LE PRÉSIDENT :

1305 Bien, c'est-à-dire celui de Radio-Canada, de la Molson.

M. DENIS PLANTE :

1310 Comment s'en assurer? Bien, je pense que la participation citoyenne est déterminante. On parlait tout à l'heure du logement coopératif, bien il faut avoir des projets de logements coopératifs pour accueillir une bonne partie des nouveaux résidents.

Je n'ai pas de recette, je n'ai pas de clé à ce sujet-là, mais je sais que l'attention que les citoyens doivent y porter est très importante.

1315 **Mme LUCIE DUFOUR :**

1320 Je me souviens à l'époque j'ai déjà été journaliste pour un Hebdo de quartier à l'époque où on parlait de redévelopper le terrain où on habite actuellement, et il y avait eu toute une lutte d'Alerte centre-sud à l'époque pour créer du logement social et communautaire, parce qu'à l'époque on parlait juste de condo dans ce coin-là.

1325 Alors, actuellement c'est du logement communautaire et il y a deux coopératives, il y a deux OBNL, un pour les personnes âgées, un pour les familles. S'il y a ce type de logement là, c'est à cause de cette lutte-là. Et moi je pense que c'est ce qui permet que dans coin de quartier, là on parle entre, disons Berri et Montcalm, entre Saint-Antoine et de Glacis.

1330 Donc, s'il y a du logement, à la fois condo, mais aussi du logement social et communautaire, c'est parce qu'il y a eu cette lutte-là. Et je pense que c'est ça qui permet cette mixité-là dont on parlait tantôt. Je pense que ce qui va permettre de faire en sorte qu'on se reconnaisse dans le quartier, c'est de maintenir la mixité, la mixité sociale et culturelle. Et la meilleure façon de le faire c'est de créer du logement social et communautaire coopératif.

LE PRÉSIDENT :

1335 Merci beaucoup. On vous remercie beaucoup de votre contribution.

La commission va prendre une pause, on va reprendre autour de huit heures trente (8 h 30), huit heures trente-cinq (8 h 35).

1340 **PAUSE ET REPRISE**

LE PRÉSIDENT :

1345 Nous allons reprendre nos activités. J'appelle monsieur Simon-Pierre Giroux et monsieur Martin Galarneau de l'entreprise TGTA, s'il vous plaît. Bonsoir, Messieurs.

M. MARTIN GALARNEAU :

1350 Donc, Martin Galarneau, je suis associé chez TGTA. Je suis accompagné de Simon qui va faire l'essentielle de la présentation ce soir. On vous remercie beaucoup de nous

recevoir. Notre présentation, on a essayé de la limiter de façon à ce qu'on puisse, là, avoir une période de questions-réponses qui soit...

LE PRÉSIDENT :

1355

Comme on l'a lu, c'est ça? Cet après-midi les gens nous l'ont lu entièrement. Alors, c'est pour ça qu'on a développé un peu des boutons. Allez-y, on va vous entendre.

M. SIMON-PIERRE GIROUX :

1360

Merci. On va synthétiser ça. Donc bonsoir à tous, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire bonsoir. Merci de nous offrir l'opportunité de nous exprimer devant vous.

1365

Donc, Montréal est empreinte des vestiges de son passé industriel et offre aujourd'hui d'incroyables opportunités de redévelopper des sites industriels désuets en nouveaux quartiers. Si nous tenions à prendre la parole aujourd'hui, c'est pour vous partager notre expérience dans la requalification, dans la création et l'intégration des milieux de travail dans les milieux de vie.

1370

En effet, on termine présentement la transformation d'un immeuble industriel de textiles abandonné, en un projet de bureaux loft. Le projet s'appelle le O Mile-Ex. Donc, le O Mile-Ex c'est une communauté de travail qui intègre des caractéristiques écologiques, mais surtout qui encourage la synergie entre les occupants, à travers les espaces communs. À terme, cette synergie crée un sentiment d'appartenance, un sentiment de communauté à travers l'immeuble, puis à plus grande échelle, à travers son quartier avoisinant. Bref, si on vous parle de ce projet, c'est parce que c'est un bon exemple de l'intégration d'un milieu de travail dans son quartier.

1375

1380

Montréal vit présentement une période économique, une croissance très marquée, bon le chômage étant à un creux historique, et puis il y a un attrait présentement important de la

Ville pour les entreprises, notamment dans les secteurs créatifs, dans les secteurs de nouvelle économie, dans les secteurs technologiques.

1385 La conséquence donc, c'est une demande grandissante des espaces de bureaux dans notre ville. Par contre, les caractéristiques qui sont recherchées par les utilisateurs de bureaux ne correspondent plus à ce qu'elles étaient il y a 10 ou 15 ans. Auparavant, le travail et la vie c'était deux choses séparées. Le travail était un endroit où on allait plutôt qu'un milieu de vie.

1390 Aujourd'hui, les travailleurs recherchent des environnements qui sont plus stimulants, qui sont plus dynamiques, et puis ils veulent non seulement travailler, mais ils veulent aussi se divertir, possiblement habiter dans ces quartiers-là. Donc, ils veulent être en mesure de se rendre au boulot à pied ou en vélo ou utiliser les modes de transport durables. Bref, ils veulent faire partie d'une communauté, mais pas seulement en ce qui est à leur travail, mais aussi à ce qui en est à tous les autres secteurs, ou les autres sphères de leurs vies.

1395 Évidemment les entreprises ont compris que leur succès passe par la qualité de la main d'oeuvre qui les compose. Elles ont aussi compris que les caractéristiques du lieu de travail, mais pas seulement le bureau où l'employé peut évoluer, mais l'immeuble et les pourtours de quartier également, mais ça constitue un facteur important de l'attractivité puis de la rétention de la main d'oeuvre.

1400 C'est donc logique que les entreprises veulent s'installer dans des environnements où dans les quartiers qui sont animés pour satisfaire leurs employés. Donc, avec sa diversité culturelle, sa vie urbaine riche, sa main d'oeuvre de qualité, la présence des grandes universités, on comprend pourquoi Montréal est attrayante.

1405 Donc, en résumé, l'idée c'est d'intégrer les milieux de travail et les milieux de vie ensemble, et pour rendre ces milieux de vie attrayants, la clé, pour nous, c'est d'incorporer un, des espaces verts, et puis deux, des espaces publics qui offrent de l'animation, que ce soit des activités culturelles, que ce soit des activités artistiques familiales, des spectacles, de

l'agriculture urbaine, bref, des activités qui sont rassembleuses pour les différents acteurs du quartier.

1415 Ces places publiques-là, ces activités communautaires ont comme but de favoriser les échanges entre les différents acteurs du milieu soit, les résidents, les commerçants, les travailleurs et, tous les acteurs du milieu.

1420 Donc, pour faire vivre ces milieux de vie là, et s'assurer de leur pérennité, ça nécessite premièrement une masse critique d'occupants, pour pouvoir amortir les coûts des espaces publics qui seront utilisés par tous, mais qui généralement, ne génèrent pas de revenus directs.

1425 Et deuxièmement, ça prend de la place. Parce que si on veut avoir des espaces verts, si on veut avoir des espaces publics, on a besoin de superficie au sol.

1430 Donc, pour atteindre la masse critique de population requise pour faire vivre le quartier, et pour faire suffisamment d'espace au sol pour que les places publiques et les espaces verts puissent être aménagés. Bien la solution à explorer ce serait d'avoir ou d'ériger un peu plus haut.

1435 C'est sûr que cette vision-là fait place à des bâtiments plus hauts, on en convient, mais on pense que cet aspect-là peut être largement compensé par la création et la mise en valeur des espaces publics et des espaces verts que l'on peut aménager au sol, sur les surfaces qui sont laissées vacantes par l'emprise réduite de bâtiments plus hauts. Une telle répartition de l'espace public, soit de combiner les usages et de densifier les services au lieu de les étaler, bien, ça permet également d'encourager les modes de déplacement durable, ou les modes de déplacement de proximité.

1440 À cet effet, on vante souvent et à raison, que la Ville de Montréal est une ville à échelle humaine, c'est vrai, c'est important que ça le demeure, c'est ça qui fait sa beauté, mais on pense que la densification en hauteur, la densification en hauteur raisonnable. Là, on ne parle

pas de gratte-ciels de 80 étages, donc cette densification en hauteur, on va l'appeler une densification intelligente.

1445 Au contraire, si elle est bien appliquée, puis s'il y a un souci du traitement architectural qui est apporté au bâtiment, on pense que ça renforce la dimension humaine de la ville parce que ça permet justement d'intégrer les espaces verts, les espaces publics, mais non seulement ça, mais à proximité des espaces de vie, et puis à proximité des espaces de travail des citoyens, puis comme on mentionnait, en encourageant les modes de déplacement durable.

1450
1455 Dans le fond, au final, on crée une ambiance où les gens se mélangent à travers les espaces publics, les espaces de travail, les espaces de vie, puis c'est le sentiment d'appartenance au quartier qui en bénéficie. C'est donc les gens qui peuplent ces nouveaux milieux de vie qui en sont gagnants.

1460 Il y a certains secteurs de la ville où cette animation communautaire est déjà présente. C'était le cas dans notre projet le O Mile-Ex, dont je vous parlais au début. Donc, dans ce projet-là, on a pu se concentrer sur l'immeuble. Quelques exemples de critères, de caractéristiques qu'on a mises. Par exemple, on a sacrifié une cinquantaine de places de stationnement à même le terrain, pour pouvoir aménager un parc, au bénéfice des occupants de l'immeuble, mais au bénéfice des occupants du quartier également.

1465 Il y avait un espace qu'on avait identifié restauration si on veut. Il y avait plusieurs grandes chaînes qui étaient intéressées à s'y installer. On a décidé de faire affaire avec un restaurateur artisan local, qui connectait mieux avec le quartier.

1470 On a sacrifié l'espace de location qui était désirable, l'espace de location qui était au coeur de l'immeuble au rez-de-chaussée, pour en faire des espaces communs où y'a des espaces où on peut ranger les vélos pour les gens qui voyagent en vélo, ou encore des salles de jeux, de ping-pong, baby-foot. Donc un espace commun où les gens de l'immeuble peuvent se retrouver puis échanger.

1475 On a construit des douches dans les salles de bain, bon, c'est plus commun maintenant dans les nouveaux immeubles, puis on tenait aussi à avoir justement pour créer cet effet de communauté, d'avoir un locataire qui serait une garderie et un gym local.

1480 Donc, évidemment, les gens de l'immeuble aiment beaucoup cet aspect-là, mais on a réussi à connecter avec le quartier. Donc, ce n'est pas rare de voir des gens du quartier dans l'immeuble qui vont par exemple, laisser leur petite à la garderie avant d'attraper un cours au gym pour ensuite aller au bureau, ou encore de croiser une étudiante voisine qui est en train de faire ses travaux dans un des divans du restaurant avant d'aller à l'école.

1485 Donc, autrement dit, avec la mixité d'usages qu'on a réussi à avoir, combinée à la densité ou à la masse critique d'occupants, et avec les espaces communs, bien on a réussi à engendrer un sentiment de communauté dans l'immeuble, et, à travers son quartier avoisinant également.

1490 Donc pour revenir aux ilots industriels abandonnés du secteur des faubourgs, il y a certains endroits où l'animation du quartier est moins présente, présentement. Donc, on doit imaginer des environnements mixtes, où les résidences traditionnelles, les résidences sociales, les commerces, les travailleurs, tous les gens qui participent à la vie de la communauté locale peuvent se retrouver.

1495 Donc dans une perspective élargie, on espère que ces nouveaux quartiers auront les retombées positives sur les milieux avoisinants. Donc, l'idée n'est pas de faire fuir la population locale, mais c'est vraiment l'intégrer à même les nouveaux quartiers qui sont créés.

1500 Donc, on a ici une opportunité extraordinaire de se réapproprier, en tant que Montréalais, ces sites-là, donc on pense que c'est d'en faire des lieux qui témoignent du dynamisme et de la richesse de notre ville. Donc voilà.

LE PRÉSIDENT :

1505 Merci, c'est une belle présentation. À la lumière de ce que vous nous dites, on est
confronté aussi avec le fait qu'on est dans un quartier dit populaire, avec une histoire
fantastique, quand vous parlez du patrimoine immatériel. C'est vraiment un quartier qui a eu
des fractures très importantes, et avec toute l'aventure Radio-Canada qui a détruit tout un
quartier, donc les gens s'attendent à ce qu'on ait une certaine sensibilité à, disons, à
1510 commémorer, disons, ce qu'on a perdu dans le quartier. Comment on peut le faire avec des
bâtiments neufs?

 Dans le cas de celle d'une usine, je connais les projets que vous avez développés,
mais quand on le fait disons dans du neuf, comment, avec les coûts de construction, avec les
1515 coûts de location, et j'aime bien comment vous parlez parce que vous parlez vraiment comme
un économiste, c'est-à-dire on a sacrifié du pied carré, du *Prime Spot*, là, vous dites ça, mais
comment on peut le faire dans un bâtiment neuf, pour que ce soit encore intéressant pour
vous, puis que le citoyen puisse se reconnaître encore dans les portions de territoires à
développer qui sont actuellement vacants?

1520

M. MARTIN GALARNEAU :

 Bon, la première des choses, il faut être très sensible à la population existante, faut
être sensible à l'histoire et il faut la commémorer. Par contre, on ne peut pas refaire l'histoire.
1525 Ce qui a été fait, a été fait, et les erreurs qui ont été faites il y a 40 ans, personnellement, je ne
pense pas que d'un coup de balai magique, on peut, les gens qui étaient là, il y a 40 ans, qui
ont été évincés, tout ça et on parle d'un site en particulier. On ne peut pas refaire l'histoire.

 Alors, à partir de là, quand on crée un nouveau projet, c'est évident que si c'est un site
1530 vacant, c'est évident que ça va être de la construction neuve, alors il faut tout simplement avoir
les sensibilités pour faire en sorte que par exemple, on peut créer de grandes places
publiques ou, ce sera l'ensemble de la population du territoire qui pourra avoir accès à ces
espaces-là. Il faut faire en sorte que, c'est le contraire des « gated communities ». C'est le
contraire qu'il faut faire. Il faut faire en sorte que les espaces que l'on va créer à l'intérieur de

1535 notre projet, peu importe que ce soit une architecture contemporaine ou autre, faire en sorte que les gens sentent qu'ils puissent avoir accès à ces espaces-là, de qualité.

On a l'opportunité de faire des projets de très grande qualité, et il ne faut pas se gêner de faire ça, mais il faut que tout le monde aux alentours puisse y trouver son compte.

1540

LE PRÉSIDENT :

1545 Je vous remercie beaucoup. Il y a aussi la question de la hauteur intelligente, ça c'était nouveau. Moi, je connaissais l'intelligence artificielle, mais la hauteur intelligente c'est un nouveau concept? Non, mais ils ont dit la hauteur intelligente, la densité intelligente. On emploie ça.

1550 Parce que c'est sûr que ce qu'on comprend c'est que si on veut offrir l'ensemble des services qui est réclamé par la communauté et par la municipalité, c'est sûr qu'il faut augmenter la hauteur des édifices qui est actuellement autorisée. Donc, ça s'appelle une demande de modification au zonage, pour permettre d'avoir des hauteurs supplémentaires. Mais, on a le pont Jacques-Cartier, on a, on est assez chanceux parce qu'au plan de l'ensoleillement et tout ça, l'endroit où il y a des grands endroits vacants, dans le voisinage, on n'est pas trop incommodé par le voisinage immédiat. Donc, c'est peut-être des choses qui
1555 vous préoccupent, mais quand on parle de ça, de quoi on parle? Est-ce qu'on veut avoir des tours, on est rendu à côté du Centre Bell où on a fait des tours sans espaces verts d'ailleurs. Alors on a fait des tours très, très importantes est-ce que c'est de ça qu'on parle ou si on parle de 15 étages, 20 étages, je ne sais pas?

1560 **M. MARTIN GALARNEAU :**

Écoutez, on ne se lancera pas aujourd'hui, je ne suis pas architecte.

LE PRÉSIDENT :

1565

Non, non, mais tout le monde me parle, vous comprenez, vous disiez une hauteur intelligente, ou une densité intelligente, pour le citoyen du quartier, moi, je vais mettre ça dans mon rapport. Il y a des gens qui ont fait des demandes de densité intelligente. Le citoyen est plus clair que ça.

1570

M. MARTIN GALARNEAU :

Bien, en terme d'hauteur on avait quoi en tête?

1575

M. SIMON-PIERRE GIROUX :

Quatre-vingts (80) mètres.

1580

LE PRÉSIDENT :

Quatre-vingts (80) mètres. On divise par trois, 24 étages. C'est ça, à peu près.

1585

M. MARTIN GALARNEAU :

Vingt-quatre (24) puis on pourrait aller à 30, mais peu importe 24...

LE PRÉSIDENT :

1590

Puis le pont Jacques-Cartier c'est quoi? On ne sait pas, est-ce qu'on dépasse le pont?

M. SIMON-PIERRE GIROUX :

1595 Je pense qu'on dépasse légèrement le pont.

M. MARTIN GALARNEAU :

1600 Mais ce qui est important, puis là je ne jouerai pas à l'architecte, à l'urbaniste ce soir. Ce qui est important c'est d'avoir, je parlais de sensibilité. Il faut garder des perspectives visuelles. L'exemple qui me vient en tête quand on se promène à Dumbo à Brooklyn à certains endroits, tu arrives, tu vois le pont. Alors ça, c'est très, très important dans la manière dont on va designer les projets de garder des perspectives visuelles. Tu n'as pas besoin de voir le pont de partout, mais c'est important de conserver ces percées visuelles là.

1605 Quand on parle de hauteur intelligente. Des édifices, prenons l'exemple de l'UQAM ou de la Place Bonaventure qui ont été faits par de grands architectes. Ces bâtiments-là ne sont pas nécessairement de très grande hauteur. Personnellement, quand je marche au niveau de la rue, c'est des bâtiments que je trouve horribles pour le piéton.

1610 **LE PRÉSIDENT :**

Lequel vous parlez?

1615 **M. MARTIN GALARNEAU :**

Bien, on parle de l'UQAM ou on parle de Place Bonaventure qui ont été par ARCOP, si je me souviens bien, qui, par ailleurs, au niveau architectural...

1620 **LE PRÉSIDENT :**

Je n'ai pas le droit de vous dire que je suis d'accord avec vous.

M. MARTIN GALARNEAU :

1625

O.K. Alors, si on les regarde sur maquette, si on les regarde d'en haut, les bâtiments qui sont très intéressants puis tout ça. Mais au niveau de la rue, c'est épouvantable. Alors, le point que je veux faire c'est que je pense qu'il est possible de faire des bâtiments de 30, 35 étages, et cetera, mais faire en sorte qu'au niveau du piéton, au niveau de la rue, que ce soit des bâtiments qui soient intéressants.

1630

Alors, donc, il y a deux choses. Je vais résumer de cette façon-là. Un, un urbaniste, un design urbain puis une architecture qui permet de conserver des percées visuelles qui sont importantes, et deuxièmement, au niveau du sol, au niveau de la rue, faire en sorte que les gens se sentent bien et confortables. Et ce que je prétends, c'est que la hauteur au niveau de la rue, on peut faire de la hauteur et faire en sorte que les gens soient confortables avec l'environnement.

1635

1640

Puis là, on parlait tout à l'heure de création de place publique, de création d'espaces verts, et cetera. Puis c'est ce que la hauteur va permettre. Alors, que si on aplatit, on garde le même cost, mais on aplatit, bien là, on va réduire complètement la capacité de créer des espaces verts de grande importance.

LE PRÉSIDENT :

1645

Une autre question. C'est que TGTA est-ce que vous êtes associé à un des trois grands constructeurs actuels ou si c'est pour d'autres terrains dans le quartier?

M. MARTIN GALARNEAU :

1650

Non. Comme on l'a dit d'entrée de jeu dans notre rapport écrit, effectivement nous avons des discussions avancées avec.... On ne s'en est pas caché du tout, puis je vous remercie de nous poser la question. Alors, oui effectivement on est en discussion avec un des propriétaires d'un des trois grands sites à développer.

1655

LE PRÉSIDENT :

Parce que dans le quartier il y a ces trois propriétés-là, mais nous on s'est promené beaucoup dans le quartier aussi et il y a énormément d'autres terrains à développer. C'est un peu la question pourquoi je posais.

1660

M. MARTIN GALARNEAU :

On va s'y intéresser aussi.

1665

LE PRÉSIDENT :

Oui, mais ils sont plus petits. Donc, la hauteur elle va être moins intelligente. Alors, je vous remercie infiniment. On vous invite à répondre au fameux questionnaire de Concertation Montréal. C'est deux minutes. C'est justement sur les modes de communication lorsqu'on vient dans des événements publics. Ce n'est pas l'Office qui organise ça. Ça s'appelle Concertation Montréal. C'est juste à la table ici derrière.

1670

M. MARTIN GALARNEAU :

Merci beaucoup.

1675

M. SIMON-PIERRE GIROUX :

Merci beaucoup.

1680

LE PRÉSIDENT :

1685 Merci beaucoup. Bonne soirée. La commission appelle monsieur Dinu Bumbaru de
Héritage Montréal. Bonsoir, Monsieur Bumbaru.

M. DINU BUMBARU :

1690 Bonsoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur le commissaire. Merci de
l'occasion qui nous est offerte de partager certaines observations pour Héritage Montréal sur
ce territoire dont le découpage nous apparaît toujours un petit peu bizarre, enfin quand on a
des découpages comme ça. On a déjà été un peu échaudé par certains exercices précédents,
par exemple où le Quartier latin finissait au coin de Sherbrooke et Bleury. Ça nous a dit, il y a
1695 peut-être lieu d'introduire un petit peu de science, de culture, de géographie humaine et
historique dans ce genre d'exercice qui sont trop souvent fondés sur une mécanique plutôt
qu'une culture du territoire.

 Enfin c'est, non pas qu'il n'y en pas ici. Il y a des efforts très importants, mais des
découpages comme ça, c'est toujours un indice, ça nous interpelle.

1700

LE PRÉSIDENT :

 Je vais vous arrêter tout de suite, parce que l'arrondissement nous a posé la question,
c'est-à-dire que le territoire n'est pas un territoire fixe. C'est-à-dire que vous, vous l'auriez
1705 établi de quel endroit à quel endroit par exemple?

M. DINU BUMBARU :

1710 Bien, par exemple, c'est un des éléments qu'on voulait amener. On voulait également
remercier l'Office pour les ateliers qui ont amplifié la portée de cette consultation. Ça nous
semble très utile et on sent qu'on est à une époque où on commence à réfléchir sur les PPU
au-delà. On est en train de réinventer, réévaluer tout ça, puis ça demande une approche qui

est peut-être moins mécanique qu'humaine, sociétale, voire créative et artistique à certains égards.

1715

Alors ça, ça a été apprécié. On a notamment été à l'atelier sur, comment ça s'appelait, architecture, patrimoine et paysage qui a été pas mal plus paysage je dirais, mais enfin.

LE PRÉSIDENT :

1720

J'ai trouvé que les paysagistes pour une fois ils avaient une vision architecturale qui était assez intéressante.

M. DINU BUMBARU :

1725

Oui. Enfin, on parlera de ça. Mais une des choses pour Héritage Montréal, bien on n'a pas produit de mémoire, mais on a eu des discussions et ces discussions ont été combinées, la présente consultation est celle qui se déroule sur le secteur Lachine-Est qui est mené de plein front, l'Office déploie ses légions démocratiques et consultatives sur un front très élargi. Mais nous autres ça nous challenge un petit peu, mais on a beaucoup apprécié, parce qu'en fait, il y a des choses, des idées qui ressortaient dans les deux cas qui méritent d'être partagées, notamment cette idée de comprendre le territoire et l'esprit du territoire.

1730

On a vu des gestes, par exemple la présentation au mois de février, les grandes diapos en fin de présentation devant un auditoire salle comble, c'était remarquable. Et on peut voir là-dedans des indices d'un attachement très fort de la population à certains secteurs, certains enjeux et surtout à l'avenir des territoires.

1735

Quand on voit passer des rues dans le milieu de Molson, alors qu'il me semble qu'on était dans un processus d'élaboration d'un énoncé d'intérêt patrimonial avec la pleine collaboration de l'arrondissement. On se dit peut-être qu'il y a encore du travail à faire pour

1740

connecter les choses, mais aussi pour avoir une lecture qui ne soit pas une lecture basée sur le prolongement de la trame.

1745 Des parties de notre territoire à Montréal et le quartier ici, le territoire qui est considéré, qui porte le nom des Faubourgs. Mais nous, on n'oublie qu'il y avait un faubourg des Récollets, un faubourg Saint-Laurent, un faubourg Saint-Antoine. Donc, il faudra peut-être des faubourgs est, ça serait bien pour être plus clair.

1750 Mais on se rend compte que c'est un territoire qui a une personnalité avec un point d'inflexion qui s'appelle René-Lévesque essentiellement. Au nord de René-Lévesque, au sud de René-Lévesque. Et on se rend compte que peut-être qu'il y a un travail à faire pour être plus clair au niveau de ce PPU, de cet exercice qui s'en vient, pour que la lecture soit plus conséquente.

1755 Alors, par rapport à un découpage du territoire, il me semble que, quel est le point commun entre le parvis de l'Hôpital Notre-Dame et puis l'ancien marché Papineau? Bien, ils sont tous les deux dans ce lot-là, mais franchement, on peut se poser la question si ça permet d'avoir une stratégie claire, une vue d'ensemble cohérente ou plutôt une approche qui risque de banaliser un territoire qui est avant tout diversifié. Vous allez sur la galerie supérieure ici, une des excellentes expositions de l'Écomusée du fier monde, on parle d'une identité fragmentée. Mais peut-être qu'on essaie de trop ramasser plutôt que de réaliser que ce sont plusieurs ensembles qui ont des valeurs et des personnalités. Nous, on pense beaucoup que le territoire est un porteur d'identité. Ce n'est pas juste un porteur de fonctionnalité et de valeur foncière.

1760

1765

1770 Et je pense qu'en cela, on rejoint beaucoup les réflexions sur le développement des nouveaux secteurs. L'authenticité n'est pas le seul apanage des anciens quartiers, mais elle est présente à plusieurs degrés. Et on sait qu'on est capable de produit du nouvel urbanisme qui n'a aucun sens, qui n'a pas de personnalité, qui est banale. Mais on peut aussi réinventer ces notions-là. Et nous on pense qu'il y a des occasions différentes avec la partie sud de René-Lévesque et la partie nord.

1775 Des éléments de lecture du territoire qu'on aurait apprécié voir mis un peu plus en évidence, c'est un secteur qui a effectivement une personnalité très distincte par sa trame et sa non-trame. Combien de petites rues, combien de rues étroites, des ruelles qui portent des noms de rues distinguent le secteur ici dans la terrasse Ontario, enfin le quartier Saint-Jacques il y a plusieurs noms que ça a porté.

1780 Par rapport aux quartiers plus traditionnels, au nord de la rue Sherbrooke qui ont été faits beaucoup plus au début du 20^e par rapport au milieu du 19^e. C'est un trait caractéristique aussi bien que ce que les géographes Luc Carré et David Hanna ont identifié comme étant les concentrations de maisons de fond de cour avec les portes cochères. Ça a l'air des traits un petit peu anodin. Monsieur Shaw, je pense, l'a mentionné rapidement lors de son exposé.
1785 Mais ce sont des éléments de force qui nous disent « bien, faisons attention à cela, assurons-nous que les opérations garantissent la vitalité de ces espaces, de ce tissu urbain humain également.

1790 Et pour la partie des grands îlots, plutôt que de faire simplement dérouler les rues au cordeau, bien pensons que seraient des quartiers qui ont ce même genre de caractéristiques, des sentiers plutôt que de la voirie, des promenades plutôt que des pistes et peut-être que c'est des...

1795 Alors, évidemment, on fait une opération d'urbanisme, c'est trop souvent le cas à Montréal. On fait des opérations sur des territoires plus larges, après avoir décidé à la pièce comment les morceaux vont être définis. On a bien vu ça à Griffintown. On pourra le voir et le blâmer d'autres municipalités au coin de la 15 et de la 40. Mais dans ce cas-ci, il me semble qu'il y peut-être... on sait que même pour le site de Radio-Canada il y a encore peut-être des marges, des choix sont en train de se dessiner et les propositions faire passer la voirie à
1800 travers, posent certains enjeux. Parce que surtout quand on les prolonge à travers la Molson après. On fait sauter le bâtiment administratif sur les dessins.

LE PRÉSIDENT :

1805 Oui. Ça, on n'a pas compris.

M. DINU BUMBARU :

1810 Bien nous on n'a pas compris. Parce qu'une des valeurs historiques de la Molson c'est que c'est le siège de l'entreprise depuis 230 ans. Alors, le bâtiment administratif ce n'est pas juste des pieds carrés, il y a une valeur très symbolique. La famille Molson a dit qu'elle conserverait la fondation sur place. Finalement, on devrait réfléchir à ça un peu différemment que certaines opérations qu'on aurait souhaitées, des opérations de réparation de la Ville dans les années 80, 90 alors qu'il y avait lieu de freiner cette invasion des grands îlots.

1815 Aujourd'hui on est en train de les ré-urbaniser au 21^e siècle et je pense qu'il y a des occasions différentes.

Alors, pour nous c'est un élément clé dans cette présentation.

1820

LE PRÉSIDENT :

1825 Mais le prolongement de la rue de la Visitation par exemple, qui est quand même une rue fondatrice de ce quartier-là, qui est au plan historique, qu'on la ramène jusque sur le terrain de la Molson. Est-ce que c'est de votre point de vue quelque chose qui peut être intéressant?

M. DINU BUMBARU :

1830 Écoutez, sur un papier oui, mais nous, on a quand même remarqué qu'il y avait une autoroute qui sortait là. Et on est très heureux qu'on pense à déplacer ça, mais peut-être qu'on a un petit peu trop d'expérience derrière la cravate, mais on a vu le SRB sur Pie-IX le temps

que ça va prendre pour faire ça, qui est quand même un truc simple à réaliser, compréhensible.

1835

On dit, il y a peut-être des façons où on pourrait... D'abord, prioriser une opération de re-civilisation de l'ancien marché Papineau plutôt que de vouloir tout refaire l'autoroute qui va nécessiter une génération de négociation avec Québec. C'est pas qu'on ne veut pas le faire, mais c'est qu'on voudrait avoir des choses à plus court terme que dans 25 ans. Vous comprenez?

1840

Il y a des choses qui vont se faire. Les autoroutes, d'accord, est-ce qu'on la prolonge en souterrain. On a déjà vu les projets pour faire passer ça de chaque côté des piliers du pont Jacques-Cartier avec la station Craig qui flottait dans les airs. Nos prédécesseurs de Sauvons Montréal ont réussi à sauver la prison du Pied-du-Courant contre un projet semblable qui existait dans les années 70.

1845

Alors, vous voyez, des rêves comme ça de gros travaux publics, avec le pôle de fonctionnaire qui s'en vient sur Fullum, si ça a cours. Il faudrait imaginer une espèce de vue d'ensemble. Mais on comprend bien que ça demande une opération autrement plus coûteuse qu'un chapitre ou un paragraphe dans un PPU pour un secteur qui est principalement un secteur de quartier typiquement montréalais.

1850

Alors, peut-être que c'est une opération qu'on pourrait voir dans ce sens-là. Pour nous le cas de la Molson, on a une résolution d'assemblée générale à Héritage Montréal de l'an dernier qui nous dit, bien, la vision d'Héritage Montréal c'est un projet digne de deux, trois choses. Un, c'est l'histoire du lieu qui est l'histoire d'une entreprise multiséculaire. Donc, il y a quelque chose. Ce n'est pas juste la compagnie, c'est aussi les ouvriers, c'est aussi Montréal finalement. Ça a construit Montréal autant que les Sulpiciens finalement, les Molson à leur façon. Et deuxièmement, digne du fleuve.

1855

1860

Alors, ça prend de l'envergure. Ce n'est pas juste un terrain sur lequel on va faire, projeter une liste d'épicerie. Ça va demander du travail. En fait, on va voir qu'est-ce qui s'en

1865 vient avec les nouveaux acheteurs, mais dans le cadre de cette opération-là, le traitement de
la rue Notre-Dame, la jonction avec les parties nord devrait être réfléchi puis à notre avis,
présentement la priorité ça pourrait être davantage le site de l'ancien marché Papineau que de
prolonger une rue à travers le fouillis d'autoroutes qui existe dans l'axe de Ville-Marie, qui
viendra peut-être un jour. Mais dans un premier temps, on n'est pas pour avoir des lieux
exécrables en attendant la promesse céleste d'un réaménagement d'autoroute.

1870 C'est un peu un point de vue qu'on a eu avec nos bénévoles en regardant un peu les
autres situations de grands sites comme ça où souvent on amène des ambitions importantes,
mais on n'a pas la séquence des pas heureux qui y mènent. C'est comme, on nous invite dans
un calvaire de patience et peut-être... il y a des opérations qui peuvent être faites dans un
1875 premier temps, puis il nous semble de réfléchir.

Radio-Canada s'en vient, ça va créer un square, ça va donner du sens à ce qui est
aujourd'hui juste une bretelle avec deux, trois ormes chinois qui essaient de survivre tant bien
que mal. Ça donne une certaine dignité. Ce n'est pas juste une jonction de voirie. Ça peut être
1880 quelque chose de plus intéressant. Et ça, c'est une opération qui est plus... on peut espérer un
succès à plus court terme à cet endroit-là.

LE PRÉSIDENT :

1885 Est-ce que vous avez regardé aussi l'Hôpital de la Miséricorde?

M. DINU BUMBARU :

1890 Bien, on le regarde, oui, avec un œil... Enfin, notre bureau est au Bon Pasteur. Vous
comprenez que le Bon Pasteur était dans une situation qui aurait pu être celle de l'Hôpital de
la Miséricorde dans les années 70, 80. Mais à l'époque il y a quelqu'un qui a réussi à
déclencher, il y a eu une catalyse qui a dit : « Organisons un projet multifonctionnel. » Le Bon
Pasteur, ça fait 30 ans que ça a été fait. Aujourd'hui, on n'y pense même plus. Mais en fait,

1895

c'était un modèle très novateur et pour Héritage Montréal cet espace d'innovation qui est la mixité, la multiplicité, les consortiums finalement entre le privée, le social, le public et dans certains cas le communautaire aussi. Bien, il y a une piste à aller chercher pour la conversion de ces grands ensembles là.

1900

Dans le cas de la Miséricorde, bien on sait qu'il y a des tentatives qui se font et on a du mal à voir pourquoi ça n'avance pas. C'est vraiment, tous les éléments semblent être lents. Chaque fois qu'on rencontre une administration, que ce soient les députés, l'Assemblée nationale ou des membres de l'administration municipale, c'est toujours sur le point d'arriver. Et les élections passent et puis les nouveaux mandats apparaissent. Mais, semble-t-il, au moins il y a une constance dans le discours public. Ça s'en vient.

1905

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

1910

M. DINU BUMBARU :

Ça serait mieux qu'on puisse passer à l'étape suivante.

1915

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez regardé la rue Sainte-Catherine, c'est-à-dire l'avenir de la rue Sainte-Catherine, ce que ça doit être?

1920

M. DINU BUMBARU :

Bien, on n'y a pas vraiment réfléchi en tant que tel. On s'est plutôt penché sur la partie des grands sites. Sachant qu'à Montréal il y a quand même une expérience assez soutenue puis sur les quartiers, c'est quand même, ça fait depuis 30, 40 ans qu'on réfléchit avec un

1925 certain succès à l'avenir des quartiers, comment est-ce qu'on traite ça. Est-ce qu'il y a des détails à faire.

1930 Mais ce qui nous semblerait plus utile pour les prochaines étapes puisque cette démarche à laquelle on participe se dirige vers un PPU. Donc, un outil plus formel. Bien, peut-être qu'on répètera ici la proposition qu'on faisait à la commission, à vos collègues commissaires pour Lachine-Est, c'est d'avoir un groupe de travail qui est un peu à l'image de ce qui s'est fait sur certains sites du territoire, par exemple la Molson ou l'îlot Saint-Pierre qui ont été dotés d'un énoncé d'intérêt patrimonial. Bien, peut-être qu'on pourrait avoir un chapitre qui serait l'esprit du lieu des différents quartiers du territoire des Faubourgs.

1935 Et dans ce cas-là, la rue Sainte-Catherine, c'est sûr qu'elle a une personnalité. Il y a des enjeux de hauteur. On a vu avec certains projets que l'Office a traités, mais pour nous le gros enjeu des rues commerciales c'est l'usage, c'est la vitalité commerciale. On voit ça un peu partout. Dans les années 70, 80 elles étaient menacées par les centres commerciaux en banlieue, mais là, maintenant c'est la transformation du commerce de détail qui les affecte. Et
1940 on ne peut pas uniquement dérouler des kilomètres de restaurant. Il faut imaginer une mixité du 21^e siècle à laquelle on pense qu'on devrait introduire la notion d'espace culturelle davantage que des espaces commerciaux.

1945 Et peut-être qu'il y a des pistes qui ont peut-être été explorées ailleurs d'une manière temporaire, mais par exemple qu'il y ait des baux à long terme qui soient signés entre des institutions municipales et certains des propriétaires pour de l'espace commercial.

1950 Mais on a entendu, les intervenants précédents ont évoqué des espaces qu'ils cèdent généreusement à l'intérieur de leur projet à des fonctions civiques pour créer de la valeur autre que mathématique. Bien, peut-être qu'il faut imaginer une extension du domaine public ou de l'espace à l'intérieur duquel la vie collective est animée par des locaux commerciaux qui ont une vocation de galerie pendant 10 ans.

1955 Ça avait été imaginé par exemple aux abords de la Place des festivals où on avait suggéré d'ailleurs à madame, c'était madame Lemieux qui était ministre de la Culture, peut-être ça serait bon que le gouvernement loue des étages au complet sur 25 ans pour stabiliser un peu sur le modèle coopératif les ateliers d'artistes qui se trouvent et qui sont complètement vulnérables.

1960 Maintenant, il y a certaines choses qui ont été faites. Les Ateliers créatifs ont participé à des démarches avec les institutions municipales, Culture Montréal. La Grover qui est, je pense que c'est limite, mais je pense c'est dans le territoire ici. Il y a eu des grandes manifestations. C'était un enjeu il y a plusieurs années. Enfin, c'est un exemple.

1965 Est-ce que l'espace commerciale peut être utilisée à ça plutôt que d'aller chercher un bloc qui s'appelle une manufacture, peut-être qu'il y a une réflexion. De toute façon ça serait bon d'étendre les fonctions qui donnent de la valeur à autre chose qu'un seul édifice ici et là.

1970 Vu que je n'ai pas d'horloge pour me discipliner, je compte sur vous, Monsieur le président et vos commissaires.

1975 Quelques points qu'on voulait apporter ici, il y a des observations qu'on a faites. Par exemple, on dit de Montréal, et je découle un peu sur le thème culturel là, on a cette grande conviction et elle est très fondée de Montréal comme métropole culturelle. Et là, on regarde ce qui est derrière les buissons, les genévriers nains, les pommiers, pometiers de Radio-Canada. C'est une concentration d'équipement culturel assez remarquable, et on ne pense pas que, peut-être que c'est trop tard, puis on doit simplement s'en attrister, mais s'il y avait une chance que dans une cité qui cherche à se localiser avec la créativité numérique et tout ça. On voit comment la gare Viger a été transformée par des nouvelles industries.

1980 Est-ce que les projets de développement du site de Radio-Canada pourraient au moins conserver certains de ses équipements qui nous semblent être peut-être désuets pour Radio-Canada, mais certainement pas à gaspiller sur une plateforme plus large que s'appellerait la métropole culturelle.

1985

On vous en fait l'observation, parce qu'il semble qu'on recycle des cannettes, puis là on s'apprête à détruire comme l'équivalent des morceaux de Place des Arts au complet, mais peut-être qu'effectivement c'est quelque chose qui a été complètement oublié lors des négociations, qui ne tiennent peut-être pas assez compte de ces dimensions culturelles et des équipements qui sont aussi dans l'Est. Ce n'est pas juste Place des Arts, il y a tout un réseau une arborescence qui est intéressante.

1990

1995

Pour ce qui est des préoccupations que l'on avait, ou des suggestions, on voulait apporter aussi une observation sur le lien est-ouest. Beaucoup d'efforts se font et on le voit, on a porté cette critique des rues qui tranchaient dans la Molson, avec des dessins qui présument de la non-valeur patrimoniale de certaines parties, et pour nous, la Molson, il ne s'agit pas de travailler comme on l'a fait trop souvent par façadisme. On regarde une couple de lambeaux, des reliques, qui nous embarrassent plus qu'ils nous inspirent, mais la voir comme un tout. Puis se donner peut-être un principe de précautions en disant, on va en garder le plus possible, et puis, on va surtout s'assurer que l'on fasse un projet novateur inspirant, et digne de cette grande aventure.

2000

2005

Donc, ça, ça pousse beaucoup la question des liens nord-sud, la façon dont on présume peut-être simplement par habitude ou pour faire un dessin du côté des autorités municipales, mais du côté est-ouest, et on a, notre comité patrimoine et aménagement trouvait intéressante l'idée qui circule de faire un lien riverain.

2010

Donc, de faire un lien avec ce secteur et le Vieux-Montréal. Pas juste en démolissant des morceaux d'un patrimoine exceptionnel qui s'appelle la brasserie Molson, mais aussi par une promenade entre le parc Bellerive et puis, mettons, le Vieux-Port ou la partie de la rue de la Commune. Et ce qu'il nous semblait important de dire ici, une espèce de mise en garde, c'est qu'on a une approche novatrice là-dessus. Plutôt que dire, ce lien ne peut se faire que par un 40 pieds de parc, avec des clôtures, des bancs, et une piste cyclable linéaire, tout droit.

2015 Nous on dit non écoutez, ce serait encore plus fascinant si c'était un lien dont la
fonction première c'est d'être un lien, mais dans l'expression architecturale varie selon les
sections qui sont longées. Ça peut être une expression de type, je ne sais pas moi, on avait
pensé, vous allez me dire que l'image est peut-être un peu étonnante, mais les escaliers qui
2020 longent la Citadelle à Québec, entre la terrasse Dufferin et les Plaines d'Abraham, c'est une
expérience mémorable.

Si ça avait été juste le prolongement de la terrasse tout droit comme ça avec un beau
design, bien net, tiré au cordeau, ça ne serait pas la même chose. Donc, quand on passe
derrière la Molson, la compagnie de Uniroyal et tout ça, peut-être qu'on peut envisager, même
2025 négocier des parties en projection, comme il y a la fameuse traversée de l'Outaouais le long
du pont Alexandra à Ottawa et Hull, pardon Gatineau, qui est un bordwalk qui crée vraiment
une expérience très riche et au-dessus des voies ferrées du port, peut-être qu'il y a lieu et
possibilité dans un contexte comme ça plutôt que de rêver à un site propre. Et encore là, c'est
cette idée de coopération et de mixité qui nous semblait intéressante.

2030 On voulait peut-être compléter avec la notion d'une charte architecturale. Il va y avoir
des projets. On ne croit pas dans l'uniformité, mais on pense que les formes architecturales,
les matériaux, tout ça, devraient participer dans un esprit qui reste à définir, et pour
l'expérience. C'est pour ça qu'on propose l'idée qu'il y a un petit groupe de travail qui puisse
2035 réunir les gens de la ville, de l'arrondissement. Ça nous fera plaisir. Je pense que les gens de
l'Écomusée du fier monde seraient des ressources exceptionnelles, peut-être une ou deux
personnes du milieu académique pour réfléchir à ces éléments-là.

Héritage, lors de la consultation sur les hauteurs et densité dans Ville-Marie avait,
2040 c'était quelques jours après son adoption à Paris, avait cité la recommandation de l'UNESCO
sur les paysages urbains historiques. Il y a des éléments là-dedans puis on pense qu'un
document comme ça pourrait grandement aider à donner peut-être le ton, pas juste à travers
des outils qui sont très utilisés des spécialistes. Je pense qu'il y a bien des urbanismes, des
vrais urbanismes dans la pièce, je n'en suis pas, mais qui sont très difficiles à appréhender par
2045 le public. Ça a plutôt l'air des listes d'interdiction qu'une charte d'inspiration.

2050 Et je reprends un petit peu les mots de la mairesse de Lachine, en marge de la consultation a dit : « Bien, il faut peut-être qu'on réfléchisse aux outils pour développer un urbanisme de confiance pas juste un urbanisme de défense ou de méfiance. » Et je pense qu'à travers ça, l'idée d'une charte architecturale ce n'est pas de la prescription, mais c'est de dire « écoutez, on travaille dans un endroit qui a quand même trois siècles, qui a été à la base d'une bonne partie de la société que nous sommes.

2055 Économiquement il y avait des écoles, des églises là-dedans. On voit des débats sur qu'est-ce qu'on fait avec la maison Lacroix et tout ça. Radio-Canada a créé un rayonnement planétaire à partir de ce site, mais qu'est-ce qu'on fait à partir de ça. Et on a des quartiers qui ont beaucoup de personnalité. On ne veut pas être injurieux à leur égard par des interventions qui satisferaient quelques designers, particulièrement intenses, mais qui soient intelligents aussi, intensité intelligente. Ça a été dit presque.

2060 Et sans faire du kitch, c'est tellement facile vous savez, le kitch ce n'est pas juste le kitch à l'ancienne. On fait du modernisme kitch aussi. Ça existe. Alors, on pourrait peut-être lever la barre vers l'inspiration puis les projets, pour que dans 15 ans, quand ils vont commencer à dire, comment ils vont s'arranger pour déménager l'autoroute. Bien, déjà les gens auront pris l'habitude de s'approprier cet endroit qui a été longtemps interdit à sa façon.

2070 Alors, il me semble que l'exercice d'aujourd'hui pourrait être complété par ses façons de travailler à l'intérieur de la séquence du PPU. Parce que trop souvent on a vu des PPU qui, il y avait l'exercice de l'Office, il y en a un deuxième après et entre les deux, bien il n'y a pas de connexion.

Alors, ça serait bien qu'on essaie d'innover un peu de ce côté-là, puis c'est un beau terrain pour le faire.

2075 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Bien, je vous remercie beaucoup. Je pense que tout a été dit. Alors, on apprécie énormément votre présentation. Merci beaucoup Monsieur Bumbaru.

2080 **M. DINU BUMBARU :**

Merci bien. Bonne soirée.

2085

LE PRÉSIDENT :

2090 Alors, on va vous inviter, Monsieur Bumbaru, à répondre à notre petit questionnaire. Alors, la commission appelle monsieur Louis Caudron. Alors, monsieur Caudron c'est le dernier invité ce soir.

2095 **M. LOUIS CAUDRON :**

Alors, bonsoir, Madame la commissaire, bonsoir, Monsieur le président, Monsieur le commissaire. Je remercie déjà la Ville et l'OCPM de me donner la parole, de nous donner la parole dans le cadre de cette consultation. Donc, vous féliciter pour l'ensemble des activités qui ont été développées auxquelles j'ai pu suivre.

2100

2105 Donc, je précise que je me présente ici donc, avec une triple casquette. Celle non seulement de citoyen, résident de Montréal, mais aussi de professionnel d'aménagement ayant une formation en architecture, en urbanisme et en tant que chercheur universitaire, expert du sujet sur lequel je vais vous parler ce soir. Puisque donc, ça fait à peu près depuis 2015 que je travaille sur ce sujet dans le cas d'une thèse de doctorat à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

2110 Donc, l'objet de l'opinion que j'ai exprimée dans le mémoire que j'ai déposé à l'OCPM et que je vais essayer de vous résumer ici, c'est de recommander qu'un programme d'accompagnement artistique et culturel soit réalisé par la Ville de Montréal pour accompagner les grands chantiers du PPU du secteur des Faubourgs. Donc, je ne sais pas si tout le monde ici est familier de ce qu'est ce type d'accompagnement artistique et culturel des chantiers.

2115 Donc, je vais commencer par un petit résumé de ce que j'entends par cet intitulé et ensuite, donc je résumerai en quoi le secteur des Faubourgs pourrait profiter d'une telle mise en oeuvre.

2120 Donc, l'accompagnement artistique et culturel des chantiers expérimenté depuis une quinzaine d'années autour de chantiers à travers le monde, pour compenser en fait ces effets potentiellement négatifs sur son entourage, que ça soit autant les habitants, les personnes qui y travaillent ou les commerces qui sont situés dans ces quartiers en chantier. Ils se composent d'interventions qui sont conçues et réalisées par des collectifs d'artistes, d'autres types de créatifs de l'aménagement ou de l'évènementiel, comme des designers, des architectes, des paysagistes ou d'autres acteurs de la société civile, que ça soit des associations locales et des
2125 habitants, toutes ces personnes-là travaillent ensemble comme d'un collectif en général qui vont faire émerger ces projets.

2130 Elles sont, en général, donc commanditées par les municipalités, et les aménageurs des chantiers, donc dans un travail en partenariat. Il y a un montage très différent qui existe à travers le monde. Je serais ravi de répondre à des questions, si vous en avez.

2135 Cet accompagnement prend donc des formes très différentes qui peuvent se combiner pour créer véritablement tout un programme, accompagnant les chantiers, puis qu'il s'agit des chantiers en général relativement longs, de quelques années voire des dizaines d'années. En l'occurrence sur un secteur aussi vaste c'est clairement plutôt des dizaines d'années qui vont être nécessaires pour sa réalisation.

2140 Donc, elles peuvent prendre des formes comme la présentation d'exposition de photos
historiques sur le quartier. Donc, qui sont présentées autour du chantier. La réalisation
d'oeuvre d'art in situ, donc comme des murales sur les palissades et d'autres formes
d'installation. Ça peut être aussi un travail sur le design du mobilier aux abords du chantier,
que ça soit pour travailler sur son esthétique, pour favoriser son intégration visuelle, donc dans
le quartier ou alors fonctionnel pour permettre une appropriation des espaces en périphéries
des chantiers, voire carrément créer des aménagements éphémères autour des chantiers qui
2145 permettent de substituer aux places publiques, aux espaces publics qui seraient supprimés
dans le cadre des chantiers. Et donc, de permettre de vivre, de continuer à vivre en fait avec la
présence de ces chantiers très longs.

Il peut aussi donc animer et organiser des événements cet accompagnement de
chantier, pour marquer donc des moments particuliers du chantier par des performances ou
2150 des spectacles ou pour faire découvrir le chantier par des visites, mais pas simplement des
visites techniques de chantier, mais bien des événements qui peuvent être créés dans ce
cadre de ces visites.

2155 Ils peuvent aussi réunir la population, les habitants autour d'événements animés
comme des apéros, des pique-niques, faire vivre des habitants avec le chantier, des ateliers,
des festivals et il est même possible de mettre en place des ateliers de co conception lors de
réalisation d'éléments du chantier comme des places publiques. Voilà.

2160 Donc, certains chantiers récents à Montréal ont déjà fait l'objet de ce genre d'initiative.
Il s'agit entre autres de la grande terrasse rouge sur le chantier de la rue Saint-Denis, de place
aux chantiers qui a été réalisée autour de la tour Wellington, qui a été mis sur stand-by, mais
c'est quand même quelque chose qui a été réalisé.

LE PRÉSIDENT :

2165 Je m'excuse. Comment ça a été accueilli sur la rue Saint-Denis?

M. LOUIS CAUDRON :

2170 Compliqué. Je n'ai pas tous les tenants, mais je pense qu'il n'y a pas une réussite complète parce que le projet n'a pas été monté de manière totalement intelligente dans le sens. Trop de manières...

LE PRÉSIDENT :

2175 Et le mot intelligent, je vais vous dire... Je ne sais pas si c'est l'heure tardive. Écoutez, non, je ne l'avais pas entendu celle-là, mais c'est l'heure, je m'excuse. Je suis un peu blagueur. Mais parlez-moi de la rue Saint-Denis. Parce que la rue Saint-Denis moi je l'ai trouvée super intéressante. Je suis allé, quand ça a été une installation, je suis allé en vélo, 2180 moi qui ne fais jamais de vélo en ville, je trouve ça trop dangereux. Puis il y avait tous des phrases, là, il y avait quelque chose, puis on dirait que ça a comme périclité rapidement.

Parce que moi ce que je comprends de votre mémoire c'est que c'est beaucoup ces évènements-là, c'est-à-dire comment entourer la réalisation de grands travaux. On parle de 2185 refaire la rue Notre-Dame, on parle de construire des projets immobiliers qui vont mettre plusieurs années à se construire.

Il y a les gens qui sont au Pied-du-Courant dans le parc du Pied-du-Courant qui se sentent menacés, parce qu'on perdrait ce parc-là temporairement, puis ils disent « est-ce qu'il 2190 n'y aura pas d'autres solutions ». Alors, c'est pour ça que j'ai trouvé votre mémoire assez intéressant au sens où c'était une approche, c'est une approche créatrice pour justement rendre ce qui est désagréable agréable.

2195 Mais c'est pour ça que si vous me parlez de la rue Saint-Denis, comment, mon Dieu, il est tard. Qu'est-ce qu'on doit retenir de cet évènement-là pour s'assurer que dans un prochain évènement qu'on puisse être plus gagnant?

M. LOUIS CAUDRON :

2200 Alors, je n'ai pas personnellement fait l'évaluation et le bilan des grandes terrasses
rouges. Pour avoir parlé quand même avec des personnes qui ont travaillé dessus, en
l'occurrence des personnes de l'estrade ou autre. Il y a eu, la réception, effectivement il y a
une fréquentation, il y a eu des... En fait, je pense qu'il y a eu des ratés et c'est ce que me
disaient les personnes qui ont fait le bilan, qui sont de l'estrade, vis-à-vis du montage en fait où
2205 le projet a été fait de manière très cloisonnée, sans parler véritablement avec le commerçant.
Sans, en fait, justement sans intelli... Bien, c'est réducteur de dire de ça, mais ils ont quand
même fait un bon travail de design, et effectivement vis-à-vis de ça c'était original. Et en même
temps, le problème et à la fois l'avantage de ce genre d'opération c'est qu'on expérimente.

2210 Donc, on voit comment faire, on essaye une première fois. À Montréal c'était la
première fois, l'une des toutes premières fois où on accompagnait le chantier de quelque
chose d'autre que simplement des barrières.

2215 Donc, potentiellement c'est en fait de faire travailler les gens ensemble, c'est-à-dire
non seulement les créatifs, mais la ville, l'arrondissement. Parce que je sais qu'il y a eu un
problème vis-à-vis de l'arrondissement par exemple qui n'a pas délivré d'autorisation de
consommation d'alcool sur ses terrasses. Bien, c'est sûr que pour des terrasses qui ont été
désignées pour favoriser, pour privilégier les commerçants, c'est peut-être en tout cas un
manqué, un acte manqué.

2220 Mais il y a un potentiel derrière et c'est justement dans l'expérimentation et non pas
l'application de recette ou de choses qui ont déjà été faites ailleurs, mais bien en faisant
preuve d'intelligence, de créer et d'inventer ces formes d'accompagnement. Donc, il n'y a pas
une recette, mais c'est sûr que de commencer par travailler tous ensemble, que ça soit les
2225 créatifs, la Ville de Montréal, les futurs promoteurs, les personnes qui finalement seront les
acteurs principaux de ces chantiers au final, pour créer quelque chose en toute intelligence et
en collaboration finalement.

2230 Et c'est comme ça, les autres exemples que je disais qui fonctionnent, ont
parfaitement fonctionné. L'exemple que je mets en référence dans le mémoire est un cadre où
ça a parfaitement fonctionné ou les trois entités, les trois acteurs – je devrais rajouter aussi les
habitants, parce qu'il y a eu un gros travail avec les habitants. C'est pour ça que je parlais des
associations locales ou des habitants. C'est très important de les impliquer aussi dans ces
projets-là, parce que finalement, c'est pour eux qu'on les fait. Donc, ça serait absorber de les
2235 faire de manière...

LE PRÉSIDENT :

2240 Puis vous, c'est ça, c'est dans le cadre de votre doctorat. C'est-à-dire que, est-ce que
vous en faites la promotion. Parce qu'ici ce qu'on a retenu dans la consultation c'est qu'il
semble y avoir un désir important concernant la gouvernance, la transformation du quartier.
C'est-à-dire que le citoyen veut se sentir partie prenante dans la réflexion, dans l'élaboration
puis dans la prise de décision quant à ce qu'on fera de leur quartier.

2245 Puis un élément que vous ajoutez, parce que c'est vraiment quelque chose de créatif
que vous apportez, pour qu'on puisse transporter votre idée, est-ce que vous-même vous en
êtes le promoteur des organismes avec lesquels vous travaillez?

M. LOUIS CAUDRON :

2250 C'est une perspective. Pour l'instant...

LE PRÉSIDENT :

2255 Je ne vous offre pas une job.

M. LOUIS CAUDRON :

Pardon?

2260

LE PRÉSIDENT :

Je ne vous offre pas un travail. Non, non, mais je me demandais, parce que c'est quand même assez intéressant. J'ai trouvé ça assez imagitatif, assez créatif. Puis surtout qu'on est dans un quartier où il y a énormément d'artistes. Alors, sans leur dire ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire, mais les faire participer à l'élaboration d'éléments, disons pour faciliter la digestion.

2265

Vous savez, au coin de Maisonneuve et d'Amherst où il y a une station-service où on a réparé un corridor souterrain du métro. Je pense que ça a duré, en tout cas, dans mon esprit c'est comme si ça avait duré 10 ans, et c'était horrible pendant 10 ans, sept, huit ans. En tout cas, cinq ans certain. Alors, je me dit qu'un évènement comme celui-là qui était nécessaire, il a fallu mettre le temps. Il y avait peut-être des contraintes techniques. Si on avait pu justement amener un élément créatif, mais quelque chose qui était, disons, qui est devenu comme un monstre pendant toutes ces périodes-là, aurait pu être quelque chose de bénéfique.

2270

2275

C'est un peu comme ça que je l'ai saisi. Ça fait que c'est pour ça que je vous posais la question, si vous en êtes le promoteur ou si vous travaillez avec des organismes qui ont été saisis de votre...

2280

M. LOUIS CAUDRON :

C'est pour ça que dans ma présentation je me présente à la fois comme citoyen, architecte, urbanisme, donc potentiellement je peux faire quand je travaille dans ce domaine-là, et c'est quelque chose que je serais amené j'espère dans un avenir, en rapport avec mon PHD ou à la suite de développer. Et troisièmement, bien comme scientifique effectivement, c'est faire émerger la connaissance sur ces genres de démarches qui sont tout à fait nouvelles

2285

et donc, de comprendre en quoi, qu'est-ce que ça apporte. C'est bien pour ça que je fais mon doctorat, pour mieux comprendre, pour pouvoir mieux faire ensuite.

2290

LE PRÉSIDENT :

Bien, je vous remercie infiniment.

2295

M. LOUIS CAUDRON :

Merci.

2300

LE PRÉSIDENT :

Je vais vous inviter à aller remplir notre petit sondage. Alors, je vous remercie tous de vous être présentés ce soir. Donc, l'assemblée est terminée. La commission va reprendre ses activités demain, on est demain jeudi. Alors, demain on est ici dans l'après-midi et en soirée aussi. Alors, on est ici à compter de 13 heures.

2305

Bonne soirée.

AJOURNEMENT

2310

* * *

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

2315

Cindy Lavertu